

18

**CUIR,
TEXTILE ET
HABILLEMENT**

DESSIN DE PATRONS

PROGRAMME D'ÉTUDES
5218

DESSIN DE PATRONS

PROGRAMME D'ÉTUDES
5218

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1999 — 99-0222

ISBN 2-550-34545-2

Dépôt légal — Bibliothèque nationale du Québec, 1999

MEQ-DC (1130)
Édifice Marie-Guyart, 28^e étage
Québec (QC) G1R 5A5

020801
8398002

CUIR, TEXTILE ET HABILLEMENT

DESSIN DE PATRON

PROGRAMME D'ÉTUDES 5218

Mai 1998

Le programme *Dessin de patron*,
qui conduit au diplôme d'études
professionnelles, prépare
à l'exercice du métier de

PATRONISTE

Remerciements

La production du présent document a été possible grâce à de nombreuses collaborations entre les milieux du travail et de l'éducation.

Le ministère de l'Éducation remercie les représentants et les représentantes de l'industrie, qui ont contribué par leur participation à l'atelier d'analyse de la situation de travail, à l'élaboration du présent programme d'études.

Milieu du travail

Maryse Blain
Lingerie Claudel (Montréal)

Chantal Bouchard
Costumier Cobel (Québec)

Stella Corsi
Collections Leyla inc. (Bellefeuille)

Diane Durocher
Bobine et cie (Rosemère)

Edith Laforest
Chlorophylle (Chicoutimi)

Carole Leduc
Paris Star inc. (Montréal)

Jean-Yves Lévesque
Jean-Yves Lévesque patroniste (Montréal)

Normand Marois
Boutique Knitting Mills inc. (Montréal)

Normand Morin
Normand Morin patroniste (Montréal)

Marie-Pierre Perdreau
Katescorp inc. (Montréal)

Isabelle Pomerleau
C.J. Grenier (Montréal)

Carmelo Silvestro
Aquascutum (Montréal)

Marjolaine Thibodeau
Créations Paul-Ann (Lac Drolet)

Lise Vincent
Thunder Bay (Montréal)

Milieu de l'éducation

Claire Beaulieu
Commission scolaire catholique de Sherbrooke

Frédéric Corbeil
Commission des écoles catholiques de Montréal

Jocelyne Gevry
Commission scolaire catholique de Sherbrooke

Micheline Lecompte
Commission scolaire catholique de Sherbrooke

Annie Morin
Commission des écoles catholiques de Montréal

Laurent Perreault
Commission des écoles catholiques de Montréal

Monique Tellier
Commission scolaire catholique de Sherbrooke

Équipe de production

Conception et rédaction

Jacqueline Frenette-Roy
Conseillère technique

Collaboration spéciale

Francine St-Georges
Agente de développement pédagogique

Éditique

Denise Lasnier
Agente de secrétariat

Coordination

Janine Gomet
Responsable du secteur Cuir, textile et habillement

Révision linguistique

Sous la responsabilité de la
Division des services linguistiques du Ministère

Le programme d'études *Dessin de patron* est édicté en vertu de l'article 461 de la *Loi sur l'instruction publique* (L.R.Q., c.-I-13-3).

Il a été soumis aux comités confessionnels du Conseil supérieur de l'éducation, conformément aux dispositions du paragraphe a) de l'article 23 de la *Loi sur le Conseil supérieur de l'éducation* (L.R.Q., c C-60) qui a été remplacé par l'article 569 du chapitre 84 des lois de 1988.

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
PRÉSENTATION DU PROGRAMME	1
VOCABULAIRE	3

Première partie

1	SYNTHÈSE DU PROGRAMME D'ÉTUDES	7
2	BUTS DE LA FORMATION	9
3	COMPÉTENCES	11
4	OBJECTIFS GÉNÉRAUX	13
5	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER ET DE SECOND NIVEAU	15
5.1	DÉFINITION DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	15
5.2	GUIDE DE LECTURE DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER NIVEAU	16

Deuxième partie

MODULE 1	MÉTIER ET FORMATION	21
MODULE 2	DESSINS TECHNIQUES	25
MODULE 3	DÉVELOPPEMENT DE PATRONS	31
MODULE 4	MACHINES À COUDRE INDUSTRIELLES	35
MODULE 5	TEXTILES ET FOURNITURES	39
MODULE 6	TECHNIQUES DE CONFECTION	43
MODULE 7	COUPE ET CONFECTION / PROTOTYPE	47
MODULE 8	PATRONS / VÊTEMENTS DE DÉTENTE	53
MODULE 9	PATRONS DE JUPES ET CHEMISIERS	59
MODULE 10	COMMUNICATION AU TRAVAIL	63
MODULE 11	PATRONS / TISSU EXTENSIBLE	67
MODULE 12	TECHNIQUES DE MOULAGE	71
MODULE 13	PATRONS DE ROBES	75
MODULE 14	GRADATION MANUELLE DE PATRONS	79
MODULE 15	DESSIN DE PATRONS / ORDINATEUR	83
MODULE 16:	CONSTRUCTION DE GABARITS	87

MODULE 17	PATRONS / VÊTEMENTS DE PLEIN AIR	91
MODULE 18	GRADATION PAR ORDINATEUR	95
MODULE 19	PATRONS / PANTALONS ET BLOUSONS	99
MODULE 20	PATRONS / VESTONS ET MANTEAUX	105
MODULE 21	RECHERCHE D'EMPLOI	111
MODULE 22	TÂCHES ET ACTIVITÉS DU MÉTIER	115

Tableaux

TABLEAU 1 :	SYNTHÈSE DU PROGRAMME D'ÉTUDES	7
TABLEAU 2 :	MATRICE DES OBJETS DE FORMATION EN DESSIN DE PATRON	12

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme *Dessin de patron* est conçu suivant un cadre d'élaboration des programmes qui exige, notamment, la participation des milieux du travail et de l'éducation.

Le programme est défini par compétences, formulé par objectifs, découpé en modules et structuré par sessions. Il est conçu selon une approche globale, dans laquelle on tient compte à la fois de facteurs tels que les besoins de formation, la situation de travail, les fins, les buts ainsi que les stratégies et les moyens permettant d'atteindre les objectifs.

Dans le programme, on énonce et structure les compétences minimales que l'élève, jeune ou adulte, doit acquérir pour obtenir son diplôme. Ce programme doit servir de référence pour la planification de l'enseignement et de l'apprentissage, ainsi que pour la préparation du matériel didactique et d'évaluation.

La durée du programme est de 1 725 heures; de ce nombre, 825 sont consacrées à l'acquisition de compétences liées directement à la maîtrise des tâches du métier et 900, à l'acquisition de

compétences plus larges. Le programme est divisé en 22 modules dont la durée varie de 30 à 120 heures (multiples de 15) et comprend le temps nécessaire pour l'évaluation des apprentissages aux fins de la sanction des études et pour l'enseignement correctif.

Le programme comprend deux parties. La première, d'intérêt général, présente une vue d'ensemble du projet de formation; elle comprend cinq chapitres. Le premier chapitre synthétise, sous forme de tableau, des données essentielles. Le deuxième définit les buts de la formation; le troisième, les compétences et le quatrième, les objectifs généraux. Enfin, le cinquième chapitre apporte des précisions au sujet des objectifs opérationnels. La seconde partie vise davantage les personnes touchées par l'application du programme. On y décrit les objectifs opérationnels de chacun des modules.

Dans ce contexte d'approche global, trois documents accompagnent le programme : le *Guide pédagogique*, le *Guide d'évaluation* et le *Guide d'organisation pédagogique et matérielle*.

VOCABULAIRE

Buts de la formation

Intentions éducatives retenues pour le programme. Il s'agit d'une adaptation des buts généraux de la formation professionnelle pour une formation donnée.

Compétence

Ensemble intégré de connaissances, d'habiletés de divers domaines, de perceptions et d'attitudes permettant à une personne de réaliser adéquatement une tâche ou une activité de travail ou de vie professionnelle.

Objectifs généraux

Expression des intentions éducatives en catégories de compétences à faire acquérir à l'élève. Ils permettent le regroupement d'objectifs opérationnels.

Objectifs opérationnels

Traduction des intentions éducatives en termes pratiques pour l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation.

Module (d'un programme)

Unité constitutive ou composante d'un programme d'études comprenant un objectif opérationnel de premier niveau et les objectifs opérationnels de second niveau qui l'accompagnent.

Unité

Étalon servant à exprimer la valeur de chacune des composantes (modules) d'un programme d'études en attribuant à ces composantes un certain nombre de points pouvant s'accumuler pour l'obtention d'un diplôme; l'unité correspond à 15 heures de formation.

Première partie

1 SYNTHÈSE DU PROGRAMME D'ÉTUDES

Dessin de patron

Code du programme : 5218

Nombre de modules : 22
Durée en heures : 1 725
Valeur en unités : 115

CODE	TITRE DU MODULE	DURÉE	UNITÉS*
428412	1. Métier et formation	30	2
428426	2. Dessins techniques	90	6
428435	3. Développement de patrons	75	5
428443	4. Machines à coudre industrielles	45	3
428453	5. Textiles et fournitures	45	3
428464	6. Techniques de confection	60	4
428474	7. Coupe et confection / prototype	60	4
428486	8. Patrons / vêtements de détente	90	6
428496	9. Patrons de jupes et chemisiers	90	6
428502	10. Communication au travail	30	2
428516	11. Patrons / tissu extensible	90	6
428527	12. Techniques de moulage	105	7
428537	13. Patrons de robes	105	7
428545	14. Gradation manuelle de patrons	75	5
428555	15. Dessin de patrons / ordinateur	75	5
428566	16. Construction de gabarits	90	6
428576	17. Patrons / vêtements de plein air	90	6
428586	18. Gradation par ordinateur	90	6
428598	19. Patrons / pantalons et blousons	120	8
428608	20. Patrons / vestons et manteaux	120	8
428612	21. Recherche d'emploi	30	2
428628	22. Tâches et activités du métier	120	8

Tableau I

* Une unité équivaut à 15 heures.

Ce programme conduit au diplôme d'études professionnelles en *Dessin de patron*.

2 BUTS DE LA FORMATION

Les buts de la formation en *Dessin de patron* sont définis à partir des buts généraux de la formation professionnelle et en tenant compte, en particulier, du milieu professionnel.

Rendre la personne efficace dans l'exercice du métier de patroniste

- Permettre à la personne d'effectuer correctement et avec une performance acceptable, dès l'entrée sur le marché du travail, les tâches et les activités du métier.
- Permettre à la personne d'évoluer convenablement dans son milieu de travail en favorisant le développement ou l'acquisition des habiletés et des attitudes suivantes :
 - la capacité de mettre en pratique des habiletés intellectuelles qui permettent de justifier ses décisions et de faire des choix judicieux;
 - la capacité de mettre en pratique correctement les habiletés techniques propres à l'exécution des tâches;
 - la capacité de communiquer efficacement avec ses collègues, les membres des autres équipes de travail, son employeur et la clientèle;
 - la capacité de travailler en équipe et d'assurer le suivi de son travail;
 - la capacité d'anticiper les résultats de son travail compte tenu d'attentes souvent imprécises ou non exprimées;
 - la capacité de percevoir les formes et les volumes afin d'être en mesure de se représenter le vêtement sur une surface plane et de proportionner correctement le patron;

- la capacité de travailler dans des situations imprévues et à un rythme accéléré;
- la capacité de précision, de concentration et de mémorisation;
- la capacité de travailler avec ordre et propreté;
- le souci du respect des règles de santé et de sécurité au travail.

Assurer l'intégration à la vie professionnelle

- Favoriser la connaissance du marché du travail en général et du contexte particulier de travail du patroniste.
- Permettre la connaissance des droits et des responsabilités du travailleur ou de la travailleuse.
- Permettre une intégration harmonieuse au marché du travail.

Favoriser l'évolution et l'approfondissement des savoirs professionnels

- Permettre une compréhension minimale des principes sous-jacents aux techniques utilisées.
- Permettre l'acquisition de méthodes de travail et du sens de la discipline.
- Permettre le développement de l'initiative, de l'autonomie et du sens des responsabilités.
- Permettre le développement du goût du travail bien fait et de l'habitude de s'auto-évaluer.
- Permettre le développement du goût de se renseigner sur tout ce qui se rapporte au métier et du souci de se tenir à jour.

Assurer la mobilité professionnelle

- Permettre le développement d'attitudes positives par rapport aux changements et aux situations nouvelles.
- Permettre d'accroître sa capacité d'apprendre, de s'informer et de se documenter.
- Permettre le développement de l'ensemble des habiletés nécessaires à l'accomplissement des tâches du patroniste et de la patroniste dans les différents milieux de travail;
- Permettre de se préparer à la recherche dynamique d'un emploi.

3 COMPÉTENCES

Les compétences sur lesquelles portent le programme sont présentées dans le tableau II qui suit. On y met en évidence les compétences générales, les compétences particulières (ou propres au métier) ainsi que les grandes étapes du processus de travail.

Les compétences générales portent sur des activités de travail ou de vie professionnelle. Elles ont trait, entre autres choses, à l'application de principes techniques ou scientifiques liés au métier. Les compétences particulières portent sur des tâches et des activités inhérentes à l'exercice du métier. Quant au processus de travail, il met en évidence les étapes les plus importantes de l'exécution des tâches et des activités propres au métier.

Le tableau II est à double entrée; il s'agit d'une matrice qui permet de voir les liens entre des éléments placés à l'horizontale et des éléments placés à la verticale. Le symbole (Δ) montre qu'il existe une relation entre une compétence particulière et une étape du processus de travail. Le symbole (O) indique un rapport entre une

compétence générale et une compétence particulière. Des symboles noirs indiquent, en plus, que l'on tient compte de ces liens dans la formulation d'objectifs visant l'acquisition de compétences particulières (ou propres au métier).

La matrice des objets de formation a été conçue en tenant compte des orientations et des buts de formation du programme, à partir des tâches et des opérations définies au moment de l'analyse de la situation de travail. La logique qui a présidé à sa conception influe sur la séquence d'enseignement des modules. De façon générale, on prend en considération une certaine progression en fonction de la complexité des apprentissages et du développement de l'autonomie de l'élève. De ce fait, l'axe vertical présente les compétences particulières dans l'ordre à privilégier pour l'enseignement et sert de point de départ pour l'agencement de l'ensemble des modules. Certains modules deviennent ainsi préalables à d'autres ou doivent être vus en parallèle. L'organisation des sessions du programme tient compte de ces exigences.

100

101

102

103

104

105

106

107

108

109

110

111

112

113

114

115

116

117

118

119

120

121

122

123

124

125

126

127

128

129

130

131

132

133

134

135

136

137

138

139

140

141

142

143

144

145

146

147

148

149

150

151

152

153

154

155

156

157

158

159

160

161

162

163

164

165

166

167

168

169

170

171

172

173

174

175

176

177

178

179

180

181

182

183

184

185

186

187

188

189

190

191

192

193

194

195

196

197

198

199

200

MATRICE DES OBJETS DE FORMATION EN <i>DESSIN DE PATRONS</i>		OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER NIVEAU	DURÉE	PROCESSUS (grandes étapes)						
				Recueillir et transmettre de l'information	Planifier le travail	Effectuer le travail	Vérifier la qualité du travail effectué	Présenter son travail pour approbation	Apporter les corrections nécessaires	Terminer son travail
COMPÉTENCES PARTICULIÈRES (tâches ou activités dans le cadre du métier et de la vie professionnelle)										
NUMÉROS	NUMÉROS									
	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER NIVEAU	T								
	DURÉE		h							
8	Exécuter manuellement le patron de vêtements de détente	C	90	▲	▲	▲	▲	△	▲	▲
9	Exécuter manuellement des patrons de jupes et de chemisiers	C	90	▲	△	▲	▲	△	▲	▲
11	Exécuter manuellement le patron de vêtements en tissu extensible	C	90	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲
13	Exécuter manuellement des patrons de robes	C	105	▲	▲	▲	▲	△	▲	▲
17	Exécuter le patron de vêtements liés aux activités de plein air	C	90	▲	▲	▲	▲	△	▲	▲
19	Réaliser les séries de patrons de pantalons et de blousons nécessaires à la production des vêtements	C	120	▲	▲	▲	▲	△	▲	▲
20	Réaliser par ordinateur les séries de patrons de vestons et de manteaux nécessaires à la production des vêtements	C	120	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲
22	Exécuter l'ensemble des tâches et des activités du métier	S	120	▲	▲	▲	▲	△	▲	▲
NOMBRE D'OBJECTIFS		8								
DURÉE DE LA FORMATION			825							

T: Type d'objectif
 . Comportement (C)
 . Situation (S)
 h: Heures

△ Existence d'un lien fonctionnel
 ▲ Application d'un lien fonctionnel
 ○ Existence d'un lien fonctionnel
 ● Application d'un lien fonctionnel

} Entre les compétences particulières et le processus
 } Entre les compétences générales et les compétences particulières

[illegible]

100

101

102

103

104

105

106

107

108

109

110

111

112

113

114

115

116

117

118

119

120

121

122

123

124

125

126

127

128

129

130

131

132

133

134

135

136

137

138

139

140

141

142

143

144

145

146

147

148

149

150

151

152

153

154

155

156

157

158

159

160

161

162

163

164

165

166

167

168

169

170

171

172

173

174

175

176

177

178

179

180

181

182

183

184

185

186

187

188

189

190

191

192

193

194

195

196

197

198

199

200

201

202

203

204

205

206

207

208

209

210

211

212

213

214

215

216

217

218

219

220

221

222

223

224

225

226

227

228

229

230

231

232

233

234

235

236

237

238

239

240

241

242

243

244

245

246

247

248

249

250

251

252

253

254

255

256

257

258

259

260

261

262

263

264

265

266

267

268

269

270

271

272

273

274

275

276

277

278

279

280

281

282

283

284

285

286

287

288

289

290

291

292

293

294

295

296

297

298

299

300

301

302

303

304

305

306

307

308

309

310

311

312

313

314

315

316

317

318

319

320

321

322

323

324

325

326

327

328

329

330

331

332

333

334

335

336

337

338

339

340

341

342

343

344

345

346

347

348

349

350

351

352

353

354

355

356

357

358

359

360

361

362

363

364

365

366

367

368

369

370

371

372

373

374

375

376

377

378

379

380

381

382

383

384

385

386

387

388

389

390

391

392

393

394

395

396

397

398

399

400

401

402

403

404

405

406

407

408

409

410

411

412

413

414

415

416

417

418

419

420

421

422

423

424

425

426

427

428

429

430

431

432

433

434

435

436

437

438

439

440

441

442

443

444

445

446

447

448

449

450

451

452

453

454

455

456

457

458

459

460

461

462

463

464

465

466

467

468

469

470

471

472

473

474

475

476

477

478

479

480

481

482

483

484

485

486

487

488

489

490

491

492

493

494

495

496

497

498

499

500

501

502

503

504

505

506

507

508

509

510

511

512

513

514

515

516

517

518

519

520

521

522

523

524

525

526

527

528

529

530

531

532

533

534

535

536

537

538

539

540

541

542

543

544

545

546

547

548

549

550

551

552

553

554

555

556

557

558

559

560

561

562

563

564

565

566

567

568

569

570

571

572

573

574

575

576

577

578

579

580

581

582

583

584

585

586

587

588

589

590

591

592

593

594

595

596

597

598

599

600

601

602

603

604

605

606

607

608

609

610

611

612

613

614

615

616

617

618

619

620

621

622

623

624

625

626

627

628

629

630

631

632

633

634

635

636

637

638

639

640

641

642

643

644

645

646

647

648

649

650

651

652

653

654

655

656

657

658

659

660

661

662

663

664

665

666

667

668

669

670

671

672

673

674

675

676

677

678

679

680

681

682

683

684

685

686

687

688

689

690

691

692

693

694

695

696

697

698

699

700

701

702

703

704

705

706

707

708

709

710

711

712

713

714

715

716

717

718

719

720

721

722

723

724

725

726

727

728

729

730

731

732

733

734

735

736

737

738

739

740

741

742

743

744

745

746

747

748

749

750

751

752

753

754

755

756

757

758

759

760

761

762

763

764

765

766

767

768

769

770

771

772

773

774

775

776

777

778

779

780

781

782

783

784

785

786

787

788

789

790

791

792

793

794

795

796

797

798

799

800

801

802

803

804

805

806

807

808

809

810

811

812

813

814

815

816

817

818

819

820

821

822

823

824

825

826

827

828

829

830

831

832

833

834

835

836

837

838

839

840

841

842

843

844

845

846

847

848

849

850

851

852

853

854

855

856

857

858

859

860

861

862

863

864

865

866

867

868

869

870

871

872

873

874

875

876

877

878

879

880

881

882

883

884

885

886

887

888

889

890

891

892

893

894

895

896

897

898

899

900

901

902

903

904

905

906

907

908

909

910

911

912

913

914

915

916

917

918

919

920

921

922

923

924

925

926

927

928

929

930

931

932

933

934

935

936

937

938

939

940

941

942

943

944

945

946

947

948

949

950

951

952

953

954

955

956

957

958

959

960

961

962

963

964

965

966

967

968

969

970

971

972

973

974

975

976

977

978

979

980

981

982

983

984

985

986

987

988

989

990

991

992

993

994

995

996

997

998

999

1000

4 OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Les objectifs généraux du programme *Dessin de patron* sont présentés ci-après. Ils sont accompagnés de l'énoncé des compétences liées à chacun des objectifs opérationnels de premier niveau qu'ils regroupent.

Faire acquérir à l'élève les compétences nécessaires à une intégration harmonieuse au milieu scolaire et au milieu de travail

- Se situer au regard du métier et de la démarche de formation.
- Communiquer en milieu de travail.
- Utiliser des moyens de recherche d'emploi.
- Exécuter l'ensemble des tâches et des activités du métier.

Faire acquérir à l'élève les compétences nécessaires au développement de patrons pour différents types de vêtements

- Appliquer des techniques de développement de patrons.
- Exécuter manuellement le patron de vêtements de détente.
- Exécuter manuellement des patrons de jupes et de chemisiers.
- Exécuter manuellement le patron de vêtements en tissu extensible.
- Exécuter manuellement des patrons de robes.
- Construire des gabarits de base.
- Exécuter le patron de vêtements d'activités de plein air.

- Réaliser les séries de patrons de pantalons et de blousons nécessaires à la production des vêtements.
- Réaliser par ordinateur les séries de patrons de vestons et de manteaux nécessaires à la production des vêtements.

Faire acquérir à l'élève les compétences nécessaires à l'évaluation de la faisabilité d'un patron et de la qualité de son exécution.

- Exécuter des dessins techniques appliqués au vêtement.
- Effectuer les opérations de base liées à l'utilisation de machines à coudre industrielles.
- Évaluer les possibilités d'utilisation des tissus, des matières textiles et des fournitures dans la confection de vêtements.
- Confectionner des parties de vêtements.
- Couper et confectionner le prototype d'un vêtement.
- Mouler sur un mannequin des parties de vêtements.

Faire acquérir à l'élève les compétences nécessaires pour le dessin par ordinateur et la gradation de patrons

- Effectuer manuellement la gradation de patrons.
- Effectuer par ordinateur le dessin de patrons.
- Effectuer par ordinateur la gradation et le placement de patrons.

5 OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER ET DE SECOND NIVEAU

5.1 DÉFINITION DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Un objectif opérationnel de premier niveau est défini pour chacune des compétences visées conformément à leur présentation à la section 3. Ces compétences sont structurées et articulées en un projet intégré de formation permettant de préparer l'élève à la pratique d'un métier. Cette organisation systémique des compétences produit des résultats qui dépassent ceux de la formation par éléments isolés. Une telle façon de procéder assure, en particulier, la progression harmonieuse d'un objectif à un autre, l'économie dans les apprentissages (en évitant les répétitions inutiles), l'intégration et le renforcement d'apprentissages, etc.

Les objectifs opérationnels de premier niveau constituent les cibles principales et obligatoires de l'enseignement et de l'apprentissage. Ils sont pris en considération pour l'évaluation aux fins de la sanction des études. Ils sont définis en termes de comportement ou de situation et présentent, selon le cas, les caractéristiques suivantes :

- **Un objectif défini en termes de comportement** est un objectif relativement fermé qui décrit les actions et les résultats attendus de l'élève au terme d'une étape de sa formation. L'évaluation porte sur les résultats attendus.
- **Un objectif défini en termes de situation** est un objectif relativement ouvert qui décrit les phases d'une situation éducative dans laquelle on place l'élève. Les produits et les résultats obtenus varient d'un élève à un autre. L'évaluation porte sur la participation de l'élève aux activités proposées selon le plan de mise en situation.

Les objectifs opérationnels de second niveau servent de repères pour les apprentissages préalables à ceux *directement requis* pour l'atteinte d'un objectif de premier niveau. Ils sont groupés en fonction des précisions (voir 5.2 A) ou des phases (voir 5.2 B) de l'objectif opérationnel de premier niveau.

REMARQUES

Les objectifs opérationnels de premier et de second niveau supposent la distinction nette de deux paliers d'apprentissages :

- au premier palier, les apprentissages qui concernent les savoirs préalables;
- au second palier, les apprentissages qui concernent la compétence.

Les objectifs opérationnels de second niveau indiquent les savoirs préalables. Ils servent à préparer les élèves pour les apprentissages directement nécessaires à l'acquisition d'une compétence. On devrait toujours les adapter aux besoins particuliers des élèves ou des groupes en formation.

Les objectifs opérationnels de premier niveau guident les apprentissages que les élèves doivent faire pour acquérir une compétence :

- Les précisions ou les phases de l'objectif déterminent ou orientent des apprentissages particuliers à effectuer, ce qui permet l'acquisition d'une compétence de façon progressive, par éléments ou par étapes.
- L'ensemble de l'objectif (les six composantes et particulièrement la dernière phase de l'objectif de situation, voir 5.2) détermine ou oriente des apprentissages globaux d'intégration et de synthèse, ce qui permet de parfaire l'acquisition d'une compétence.

Pour atteindre les objectifs, les activités d'apprentissage suivantes pourraient être prévues :

- des activités particulières pour les objectifs de second niveau;

- des activités particulières pour les objets d'apprentissage liés aux objectifs de premier niveau;
- des activités globales pour les objectifs de premier niveau.

5.2 GUIDE DE LECTURE DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER NIVEAU

A. Lecture d'un objectif défini en terme de comportement

L'objectif défini en terme de comportement comprend six composantes. Les trois premières composantes donnent une vue d'ensemble de cet objectif :

- **Le comportement attendu** présente une compétence comme étant le comportement global attendu.
- **Les conditions d'évaluation** définissent ce qui est nécessaire ou permis à l'élève au moment de vérifier si elle ou il a atteint l'objectif; on peut ainsi appliquer les mêmes conditions d'évaluation partout.
- **Les critères généraux de performance** définissent des exigences qui permettent de voir globalement si les résultats obtenus sont satisfaisants.

Les trois dernières composantes permettent d'avoir une vue précise et une compréhension univoque de l'objectif :

- **Les précisions sur le comportement attendu** décrivent les éléments essentiels de la compétence sous la forme de comportements particuliers.
- **Les critères particuliers de performance** définissent les exigences à respecter et accompagnent habituellement chacune des précisions. Ils permettent de porter un jugement plus éclairé sur l'atteinte de l'objectif.
- **Le champ d'application de la compétence** précise les limites de l'objectif, *le cas échéant*. Il indique si l'objectif s'applique à une ou à plusieurs tâches, à un ou à plusieurs métiers, à un ou à plusieurs domaines, etc.

B. Lecture d'un objectif défini en terme de situation

Un objectif défini en terme de situation comprend six composantes :

- **L'intention poursuivie** présente une compétence comme étant une intention à poursuivre tout au long des apprentissages.
- **Les précisions** mettent en évidence l'essentiel de la compétence et permettent une meilleure compréhension de l'intention poursuivie.
- **Le plan de mise en situation** décrit, dans ses grandes lignes, la situation éducative dans laquelle on place l'élève pour lui permettre d'acquérir la compétence visée. Il comporte habituellement trois phases d'apprentissage telles :
 - une phase d'information;
 - une phase d'exécution, d'approfondissement ou d'engagement;
 - une phase de synthèse, d'intégration et d'auto-évaluation.
- **Les conditions d'encadrement** définissent les balises à respecter et les moyens à mettre en place, de façon à rendre les apprentissages possibles et à avoir les mêmes conditions partout. Elles peuvent comprendre des principes d'action ou des modalités particulières.
- **Les critères de participation** décrivent les exigences de participation que l'élève doit respecter pendant l'apprentissage. Ils portent sur la façon d'agir et non sur des résultats à obtenir en fonction de la compétence visée. Des critères de participation sont généralement présentés pour chacune des phases du plan de mise en situation.
- **Le champ d'application de la compétence** précise les limites de l'objectif, *le cas échéant*. Il indique si l'objectif s'applique à une ou à plusieurs tâches, à un ou à plusieurs métiers, à un ou à plusieurs domaines, etc.

100

Seconde partie

100

101

102

103

104

105

106

107

108

109

110

111

112

113

114

115

116

117

118

119

120

121

122

123

124

125

126

127

128

129

130

131

132

133

134

135

136

137

138

139

140

141

142

143

144

145

146

147

148

149

150

151

152

153

154

155

156

157

158

159

160

161

162

163

164

165

166

167

168

169

170

171

172

173

174

175

176

177

178

179

180

181

182

183

184

185

186

187

188

189

190

191

192

193

194

195

196

197

198

199

200

201

202

203

204

205

206

207

208

209

210

211

212

213

214

215

216

217

218

219

220

221

222

223

224

225

226

227

228

229

230

231

232

233

234

235

236

237

238

239

240

241

242

243

244

245

246

247

248

249

250

251

252

253

254

255

256

257

258

259

260

261

262

263

264

265

266

267

268

269

270

271

272

273

274

275

276

277

278

279

280

281

282

283

284

285

286

287

288

289

290

291

292

293

294

295

296

297

298

299

300

301

302

303

304

305

306

307

308

309

310

311

312

313

314

315

316

317

318

319

320

321

322

323

324

325

326

327

328

329

330

331

332

333

334

335

336

337

338

339

340

341

342

343

344

345

346

347

348

349

350

351

352

353

354

355

356

357

358

359

360

361

362

363

364

365

366

367

368

369

370

371

372

373

374

375

376

377

378

379

380

381

382

383

384

385

386

387

388

389

390

391

392

393

394

395

396

397

398

399

400

401

402

403

404

405

406

407

408

409

410

411

412

413

414

415

416

417

418

419

420

421

422

423

424

425

426

427

428

429

430

431

432

433

434

435

436

437

438

439

440

441

442

443

444

445

446

447

448

449

450

451

452

453

454

455

456

457

458

459

460

461

462

463

464

465

466

467

468

469

470

471

472

473

474

475

476

477

478

479

480

481

482

483

484

485

486

487

488

489

490

491

492

493

494

495

496

497

498

499

500

501

502

503

504

505

506

507

508

509

510

511

512

513

514

515

516

517

518

519

520

521

522

523

524

525

526

527

528

529

530

531

532

533

534

535

536

537

538

539

540

541

542

543

544

545

546

547

548

549

550

551

552

553

554

555

556

557

558

559

560

561

562

563

564

565

566

567

568

569

570

571

572

573

574

575

576

577

578

579

580

581

582

583

584

585

586

587

588

589

590

591

592

593

594

595

596

597

598

599

600

601

602

603

604

605

606

607

608

609

610

611

612

613

614

615

616

617

618

619

620

621

622

623

624

625

626

627

628

629

630

631

632

633

634

635

636

637

638

639

640

641

642

643

644

645

646

647

648

649

650

651

652

653

654

655

656

657

658

659

660

661

662

663

664

665

666

667

668

669

670

671

672

673

674

675

676

677

678

679

680

681

682

683

684

685

686

687

688

689

690

691

692

693

694

695

696

697

698

699

700

701

702

703

704

705

706

707

708

709

710

711

712

713

714

715

716

717

718

719

720

721

722

723

724

725

726

727

728

729

730

731

732

733

734

735

736

737

738

739

740

741

742

743

744

745

746

747

748

749

750

751

752

753

754

755

756

757

758

759

760

761

762

763

764

765

766

767

768

769

770

771

772

773

774

775

776

777

778

779

780

781

782

783

784

785

786

787

788

789

790

791

792

793

794

795

796

797

798

799

800

801

802

803

804

805

806

807

808

809

810

811

812

813

814

815

816

817

818

819

820

821

822

823

824

825

826

827

828

829

830

831

832

833

834

835

836

837

838

839

840

841

842

843

844

845

846

847

848

849

850

851

852

853

854

855

856

857

858

859

860

861

862

863

864

865

866

867

868

869

870

871

872

873

874

875

876

877

878

879

880

881

882

883

884

885

886

887

888

889

890

891

892

893

894

895

896

897

898

899

900

901

902

903

904

905

906

907

908

909

910

911

912

913

914

915

916

917

918

919

920

921

922

923

924

925

926

927

928

929

930

931

932

933

934

935

936

937

938

939

940

941

942

943

944

945

946

947

948

949

950

951

952

953

954

955

956

957

958

959

960

961

962

963

964

965

966

967

968

969

970

971

972

973

974

975

976

977

978

979

980

981

982

983

984

985

986

987

988

989

990

991

992

993

994

995

996

997

998

999

1000

MODULE 1 : MÉTIER ET FORMATION

Code : 428412

Durée : 30 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION

INTENTION POURSUIVIE

Acquérir la compétence permettant de
se situer au regard du métier et de la démarche de formation
en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées, selon le plan de mise en situation, les conditions et les critères qui suivent.

Précisions

- Connaître la réalité du métier.
- Comprendre les particularités du projet de formation.
- Confirmer le choix de son orientation professionnelle.

PLAN DE MISE EN SITUATION

PHASE 1 : Information sur le métier

- S'informer sur l'organisation du secteur manufacturier au Québec, plus particulièrement sur les secteurs d'activité où travaillent les patronistes.
- S'informer sur les caractéristiques du marché du travail dans l'industrie de l'habillement : types de vêtements confectionnés; organisation du travail et personnel; statut et responsabilités de la ou du patroniste par rapport aux équipes de design et de production; tâches du métier et habiletés ainsi que les qualités nécessaires pour les exercer; risques pour la santé et la sécurité et perspectives d'emploi.
- S'informer des droits et des obligations des travailleuses/travailleurs et des employeurs tels qu'ils sont définis par les normes du travail ainsi que des recours dont disposent les personnes dont les droits sont lésés.
- Participer à une mise en commun de l'information recueillie et indiquer si cette information correspond à sa perception initiale du métier.

PHASE 2 : Information sur le projet de formation

- S'informer sur le projet de formation : contenu du programme d'études, démarche de formation, modes d'évaluation et sanction des études.
- Prendre connaissance de la nature et de la fonction de l'équipement et du matériel utilisés en dessin de patrons.
- Discuter avec le groupe du contenu du programme par rapport au métier et à ses exigences.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION (suite)

PHASE 3 : Évaluation du choix de son orientation professionnelle

- Analyser ses goûts et ses aptitudes en matière de travail et en vérifier la compatibilité avec les exigences du métier de patroniste.
- Rédiger un résumé de son analyse en précisant les aspects de sa personnalité qui sont compatibles ou incompatibles avec les exigences du métier. Indiquer les raisons qui justifient le choix de son orientation professionnelle.
- Discuter avec l'enseignante ou l'enseignant du contenu de son résumé et du bien-fondé de sa décision.

CONDITIONS D'ENCADREMENT

- Prévoir la disponibilité des personnes-ressources invitées et leur fournir les renseignements nécessaires aux rencontres.
- Planifier et organiser les visites en milieux de travail.
- Mettre à la disposition des élèves le matériel nécessaire à l'exécution des activités.
- Diriger la recherche de l'information sur le métier et le projet de formation.
- Demander aux élèves de prendre des notes et de les conserver en prévision des discussions de groupe.
- Susciter les échanges d'idées entre les élèves et encourager l'expression individuelle.
- S'assurer que la vision du métier qui est présentée est juste et objective et compléter l'information au besoin.
- Fournir un soutien éclairé et objectif à l'élève au moment du choix de son orientation professionnelle.

CRITÈRES DE PARTICIPATION

- PHASE 1 :
- Recueille de l'information sur la majorité des sujets à traiter.
 - Manifeste de l'intérêt pour la collecte de l'information demandée.
 - Exprime sa perception du métier au cours d'une rencontre de groupe en faisant le lien avec les données recueillies.
- PHASE 2 :
- Fait un examen attentif des documents présentés.
 - Donne son opinion sur quelques exigences auxquelles il faut satisfaire pour pratiquer le métier.
 - Exprime sa perception du programme de formation au cours d'une rencontre de groupe.
- PHASE 3 :
- Effectue sérieusement l'analyse demandée.
 - Rédige le résumé de son analyse.
 - Accepte de discuter du choix de son orientation professionnelle.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'entreprendre les activités de chacune des phases :

1. Être réceptive ou réceptif à l'information relative au métier et à la formation.
2. Avoir le souci de partager sa perception du métier avec les autres membres du groupe.

Avant d'entreprendre les activités de la phase 1 «Information sur le métier» :

3. Déterminer une façon de noter et de présenter des données.
4. Définir ce qu'on entend par «qualification au seuil d'entrée sur le marché du travail».
5. Énoncer les principales règles permettant de discuter correctement en groupe.
6. Repérer des documents d'information particuliers au secteur de l'habillement.

Avant d'entreprendre les activités de la phase 2 «Information sur le projet de formation» :

7. Distinguer les principaux termes techniques utilisés dans un programme de formation professionnelle.
8. Établir la distinction entre habileté, aptitude et connaissance.

Avant d'entreprendre les activités de la phase 3 «Évaluation du choix de son orientation professionnelle» :

9. Distinguer les goûts des aptitudes et des champs d'intérêt.

MODULE 2 : DESSINS TECHNIQUES

Code : 428426

Durée : 90 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
exécuter des dessins techniques appliqués au vêtement,
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir :
 - d'une illustration ou d'une photo d'un vêtement comportant des éléments apparents et non apparents dont certains devront faire l'objet d'un agrandissement;
 - des directives relatives aux opérations à effectuer manuellement et au moyen du micro-ordinateur.
- À l'aide de l'équipement et du matériel de dessin nécessaires.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Position de travail respectant les règles de l'ergonomie.
- Utilisation de la terminologie appropriée.
- Utilisation correcte des instruments et du logiciel de dessin.
- Conformité du dessin produit avec le modèle de vêtement.
- Propreté et précision des dessins.
- Présentation claire et esthétique.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Préparer le poste de travail.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Ajustement correct de la surface de travail, de la chaise et, s'il y a lieu, de l'écran cathodique.
- Présence et disposition appropriée de tout le matériel nécessaire.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- B. Effectuer la lecture du modèle du vêtement.

- C. Tracer les lignes de contour du vêtement vu de face et de dos.

- D. Dessiner les éléments du vêtement.

- E. Dessiner un agrandissement d'une partie ou d'un élément du vêtement.

- F. Coter et noter le dessin.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Détermination juste de l'emplacement des lignes liées aux proportions du vêtement en fonction du type de silhouette.
- Évaluation juste de la forme du vêtement ainsi que des proportions, du volume et de l'emplacement des différents éléments du modèle.
- Relevé de la totalité des aspects qui caractérisent le modèle.

- Localisation juste de la ligne médiane.
- Application correcte de la technique du dessin géométral, manuellement et par ordinateur.
- Tracé approprié des lignes de contour en fonction du volume et de la forme du vêtement.

- Présence et emplacement approprié de chacun des éléments à représenter.
- Pertinence du dessin des éléments non apparents sur la surface du vêtement.
- Utilisation correcte des traits conventionnels en fonction des détails à illustrer.
- Respect des proportions horizontales et verticales.

- Pertinence des agrandissements effectués en fonction de la nécessité d'illustrer des détails importants apparents et non apparents.
- Emplacement correct de l'agrandissement effectué.
- Représentation claire des éléments à illustrer en fonction des précisions à apporter pour la confection du vêtement.

- Présence de chacune des cotes et des notations nécessaires à la construction du patron et à la confection du vêtement.
- Utilisation des schémas et des symboles appropriés à la technique d'assemblage à illustrer.
- Exactitude des cotes et des notations inscrites.
- Qualité du lettrage.
- Respect des normes de cotation.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

G. Inscrire les renseignements complémentaires au dessin.

H. Terminer le travail.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Établissement correct de la nomenclature.
 - Présence de la totalité des renseignements nécessaires à la production du vêtement.
 - Exactitude et précision des renseignements fournis.
 - Pertinence des remarques apportées.
 - Qualité du lettrage.
-
- Respect des procédés de sauvegarde des données du fichier.
 - Rangement approprié du matériel utilisé.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant de procéder à l'ensemble des apprentissages :

1. Décrire les caractéristiques et l'utilité des principaux types de dessin utilisés dans l'industrie du vêtement.
2. Justifier l'importance d'un éclairage approprié et d'un aménagement fonctionnel du poste de travail.

Avant d'apprendre à préparer le poste de travail (A) :

3. Énoncer les règles d'ergonomie à appliquer au moment de l'utilisation de la table à dessin et du micro-ordinateur.
4. Indiquer les problèmes de santé susceptibles de survenir à la suite d'une mauvaise posture ou position à l'écran cathodique ou à la table à dessin.
5. Décrire les fonctions des principaux composants du micro-ordinateur et de ses périphériques.
6. Appliquer le processus de mise en marche du micro-ordinateur.
7. Utiliser les commandes relatives aux fonctions et aux sous-fonctions du menu.
8. Indiquer les précautions à prendre dans la manipulation des disquettes.
9. Décrire les caractéristiques et les fonctions des matériaux et des instruments utilisés dans l'exécution de dessins manuels.

Avant d'apprendre à effectuer la lecture du modèle du vêtement (B) :

10. Définir ce qu'on entend par lecture de modèle et préciser quel en est le but.
11. Distinguer, au moyen de la terminologie appropriée, les différentes parties d'un vêtement ainsi que leurs variantes selon les types de vêtement.
12. Distinguer les mesures proportionnelles des mesures de base.
13. Décrire les proportions relatives aux différentes parties du corps de l'homme, de la femme et de l'enfant, en fonction des mesures de base qui leur sont propres.
14. Distinguer sur une silhouette type les lignes et les points de repère servant à la détermination des mesures.

Avant d'apprendre à tracer les lignes de contour du vêtement vu de face et de dos (C) :

15. Distinguer les principales formes géométriques.
16. Effectuer des tracés de formes et de largeurs variables, au guide, à main levée et à l'ordinateur.
17. Percevoir différentes intensités de trait.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU (suite)

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à dessiner les éléments du vêtement (D) :

18. Indiquer les traits conventionnels utilisés en dessin technique et leur signification propre.
19. Décrire les particularités d'un dessin à l'échelle.

Avant d'apprendre à dessiner un agrandissement d'une partie ou d'un élément du vêtement (E) :

20. Dessiner à l'échelle différentes parties de vêtements.
21. Indiquer l'utilité d'un agrandissement d'une partie ou d'un élément du vêtement.
22. Indiquer les formes que peut prendre un agrandissement, leurs caractéristiques et leur utilité respectives.

Avant d'apprendre à coter et noter le dessin (F) :

23. Définir la notion de cotation appliquée au dessin technique.
24. Distinguer les schémas et les symboles de couture utilisés dans les dessins techniques.

Avant d'apprendre à inscrire les renseignements complémentaires au dessin (G) :

25. Justifier l'importance de fournir des fiches techniques complètes et précises dans le processus de production industrielle.
26. Définir le terme nomenclature.

MODULE 3 : DÉVELOPPEMENT DE PATRONS

Code : 428435

Durée : 75 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
appliquer des techniques de développement de patrons,
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir de gabarits de base ainsi que des directives et des spécifications techniques relatives aux patrons à développer.
- À l'aide de l'équipement et du matériel nécessaires à l'exécution des patrons demandés.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des règles d'ergonomie relatives à la position de travail.
- Respect des méthodes de traçage et de découpage des pièces du patron.
- Utilisation appropriée des instruments de traçage et de coupe.
- Précision et propreté des tracés et des angles.
- Exécution correcte de chacune des techniques utilisées.
- Exactitude des valeurs de couture.
- Présence, aux endroits appropriés, de tous les crans et points de repère nécessaires à l'utilisation du patron.
- Identification juste et complète de chacune des pièces du patron.
- Utilisation de la terminologie appropriée.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Appliquer des techniques de déplacement et d'élimination des pinces en vue de l'ajout de plis, de fronces, d'une découpe ou d'un empiècement.

B. Appliquer des techniques de développement de patrons de différents types de cols.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Exécution correcte des techniques de rotation et de déplacement des pinces.
 - Exécution correcte du tracé des pinces en fonction de leur emplacement, de leur orientation, de leur mesure totale et de la forme de leur capucin.
 - Exécution correcte du traçage des lignes de découpe et d'empiècement.
 - Exécution correcte du relevé des pièces du corsage.
 - Emplacement approprié des fronces et des plis.
 - Suffisance de l'ampleur donnée à la pièce en fonction de la profondeur du pli ou du resserrement des fronces.
 - Tracé correct du contour de chacune des pièces en fonction des modifications.
 - Transfert approprié des points de repère, des crans et du droit fil sur chacune des pièces relevées.
 - Vérification complète de la concordance des pièces à assembler et de la forme des tracés.
-
- Exécution correcte du tracé en fonction de la dimension et de la forme de l'encolure.
 - Application correcte des méthodes de développement de la parementure.
 - Exécution correcte de l'ajout d'une croisure simple ou double.
 - Exactitude du relevé des mesures de l'encolure.
 - Exécution correcte des tracés de base nécessaires au développement des types de cols suivants :
 - rabattus;
 - à plats;
 - montants.
 - Exécution correcte du tracé de la ligne de contour du col en fonction du modèle à développer.
 - Mise en application des principes de construction propres au type de col à développer.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

C. Appliquer des techniques de développement de patrons de différents types de manches.

D. Appliquer des techniques de développement de patrons de différents types de poches.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Tracé exact du gabarit de base et des lignes guides.
- Exécution correcte des techniques employées pour le développement des plis et des fronces aux bas et aux têtes de manches.
- Exécution correcte de la technique de développement de la patte de manche et du poignet.
- Respect de l'aplomb et du droit fil de la manche.
- Concordance de la manche avec l'emmanchure du corsage.
- Prise en considération de l'aisance nécessaire aux mouvements du bras.
- Qualité du tracé final du contour de chacune des pièces.
- Application correcte de la technique de construction et de développement du patron propre à chacun des types de poches suivants :
 - poche appliquée;
 - poche de côté;
 - poche coupée.
- Exécution correcte du tracé et du développement de chacune des pièces nécessaires à la confection du type de poche demandé.
- Prise en considération de l'aisance nécessaire à l'utilisation de la poche.
- Présence de la totalité des pièces nécessaires à la confection du type de poche demandé.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU. TELS QUE :

Avant de procéder à l'ensemble des apprentissages :

1. Distinguer les différents types de patrons utilisés dans l'industrie.
2. Distinguer les outils de coupe et de traçage et en décrire l'utilité.
3. Tracer des lignes parallèles et des lignes perpendiculaires.
4. Établir un lien entre le mannequin et le gabarit de base relativement à l'emplacement des lignes et des points servant de repère dans la prise des mesures.
5. Décrire l'utilité des crans et des autres points de repère sur le patron.
6. Définir les notions de droit fil, d'aplomb et de biais.
7. Convertir des mesures, du système international au système impérial.

Avant d'apprendre à appliquer des techniques de déplacement et d'élimination des pinces en vue de l'ajout de plis, de fronces, d'une découpe ou d'un empiècement (A) :

8. Décrire les différents types de pinces et de plis.
9. Distinguer un empiècement d'une découpe.
10. Expliquer les raisons qui justifient la présence de pinces ou de fronces sur un vêtement.

Avant d'apprendre à appliquer des techniques de développement de patrons de différents types de cols (B) :

11. Distinguer les différentes parties d'un col.
12. Associer différents modèles de cols aux types de cols.
13. Distinguer un gabarit de corsage dos de celui du devant.

Avant d'apprendre à appliquer des techniques de développement de patrons de différents types de manches (C) :

14. Utiliser le vocabulaire propre aux différentes parties d'une manche.
15. Distinguer les différents modèles de manches.
16. Décrire les particularités de la partie dos et de la partie devant du gabarit de base de la manche.

Avant d'apprendre à appliquer des techniques de développement de patrons de différents types de poches (D) :

17. Distinguer les différents types de poches et les pièces qui les composent.
18. Distinguer les différentes matières textiles pouvant être utilisées dans la confection des poches.

MODULE 4 : MACHINES À COUDRE INDUSTRIELLES

Code : 428443

Durée : 45 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
effectuer les opérations de base liées à l'utilisation de machines à coudre industrielles,
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir de pièces de tissu prétaillées et d'un prototype des opérations à effectuer.
- À l'aide de l'équipement, de l'outillage, des accessoires et des fournitures nécessaires à l'exécution des opérations demandées.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Adoption et maintien d'une position de travail appropriée à l'opération à effectuer.
- Utilisation correcte des machines à coudre et de leurs accessoires.
- Manipulation appropriée des pièces de tissu en fonction de l'opération à effectuer et du type de tissu.
- Maintien d'une cadence de travail appropriée.
- Qualité de l'aspect fini des piqures.
- Respect des règles de sécurité.
- Utilisation de la terminologie appropriée.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Préparer le poste de travail.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Organisation fonctionnelle du poste.
- Choix approprié des accessoires et des fournitures en fonction de l'opération à effectuer et du type de tissu.
- Préparation correcte de la machine à coudre.
- Pertinence des vérifications effectuées relativement au fonctionnement de la machine à coudre et à la qualité du point.
- Pertinence et justesse des ajustements effectués.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- B. Assembler des pièces de tissu à la machine ordinaire à point noué.

- C. Assembler des pièces de tissu à la surjeteuse.

- D. Effectuer des ourlets à la machine à point invisible.

- E. Faire des boutonnieres à la machine.

- F. Poser des boutons à la machine.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Exécution correcte des techniques d'assemblage de pièces droites, courbes et en angle.
- Rectitude des coutures.
- Respect des valeurs de couture.
- Exécution correcte du point d'arrêt.
- Égalité du bord des tissus assemblés.

- Exécution correcte des techniques de surjetage droit, en courbe et en angle.
- Respect des dimensions de la pièce.
- Absence d'étirement et d'ondulation des pièces surjetées.
- Solidité de la couture aux extrémités.

- Régularité du repli de l'ourlet.
- Répartition appropriée de l'ampleur.
- Réglage du point en fonction du type d'ourlet et de l'épaisseur du tissu.
- Exécution correcte du point d'arrêt.

- Emplacement et sens appropriés du tracé des boutonnieres.
- Exécution correcte de chacune des boutonnieres.
- Longueur des boutonnieres appropriée aux dimensions du bouton.

- Emplacement approprié des boutons.
- Solidité de la pose.
- Application d'une méthode de travail appropriée dans le déplacement des pièces de tissu.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant de procéder à l'ensemble des apprentissages :

1. Utiliser un fer à repasser industriel.

Avant d'apprendre à préparer le poste de travail (A) :

2. Distinguer les différentes catégories de machines à coudre industrielles.
3. Distinguer les différents types d'aiguille et de fil propres à chacune des machines.
4. Distinguer les différents accessoires en fonction du type de machine et des opérations à effectuer.
5. Utiliser la terminologie propre à chacune des machines à coudre et à ses accessoires.
6. Énoncer les règles de sécurité liées à l'utilisation des machines à coudre.
7. Décrire les principes de base en temps et en mouvement liés à l'utilisation d'une machine à coudre.
8. Percevoir les indices de dysfonctionnement de la machine à coudre.

Avant d'apprendre à assembler des pièces de tissu à la machine ordinaire à point noué (B) :

9. Décrire le principe de fonctionnement et les composants de la machine ordinaire à point noué.
10. Interpréter le schéma d'un point noué.
11. Associer les différents mécanismes de la machine à la formation du point noué.
12. Indiquer les causes d'une malformation du point noué et les mesures correctives à appliquer.
13. Exécuter des piqûres droites, courbes et en angle.

Avant d'apprendre à assembler des pièces de tissu à la surjeteuse (C) :

14. Décrire le principe de fonctionnement et les composants de la surjeteuse.
15. Distinguer les différents types de surjeteuses et leur usage respectif.
16. Interpréter les schémas d'un point de surjet à trois fils, à quatre fils et à cinq fils.
17. Associer les différents fils du point de surjet au bloc de tension correspondant.
18. Énumérer les critères de qualité d'une piqûre au point de surjet.

Avant d'apprendre à effectuer des ourlets à la machine à point invisible (D) :

19. Décrire le principe de fonctionnement et les composants de la machine à point invisible.
20. Interpréter le schéma d'un point invisible.
21. Associer les différents mécanismes de la machine à la formation du point invisible.
22. Énumérer les critères de qualité d'un ourlet exécuté à la machine à point invisible.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU (suite)

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à faire des boutonnieres à la machine (E) :

23. Décrire le principe de fonctionnement et les composants de la machine à boutonnière.
24. Associer les différents mécanismes de la machine à l'exécution de la boutonnière.
25. Distinguer les différents types de boutonnieres exécutées à la machine.
26. Énumérer les critères de qualité d'une boutonnière.

Avant d'apprendre à poser des boutons à la machine (F) :

27. Décrire le principe de fonctionnement de la machine à boutons et ses composants.
28. Distinguer les différents types de boutons.
29. Énumérer les critères de qualité de la pose d'un bouton.

MODULE 5 : TEXTILES ET FOURNITURES

Code : 428453

Durée : 45 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
évaluer les possibilités d'utilisation des tissus, des matières textiles et des fournitures dans la
confection de vêtements,
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Au moyen de mises en situation représentatives du milieu de travail.
- À partir d'une variété de tissus, de matières textiles et de fournitures.
- À l'aide de l'équipement et du matériel nécessaires à l'analyse des réactions des tissus.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Justesse des désignations et des distinctions.
- Bien-fondé des associations.
- Utilisation de la terminologie appropriée.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Distinguer les tissus utilisés dans la confection
de vêtements.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Classification juste des tissus en fonction de leur
mode de fabrication et des fibres qui les composent.
- Désignation juste des propriétés propres à chacun des
types de tissus.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- B. Analyser les réactions des tissus.

- C. Établir des liens entre le tissu, la construction du patron et la confection du vêtement.

- D. Associer des matières textiles à différents types de vêtements.

- E. Associer des fournitures à la confection de différents vêtements.

- F. Déterminer le mode d'entretien des tissus, des autres matières textiles et des fournitures utilisés dans la confection d'un vêtement.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Choix et utilisation appropriés des modes d'analyse en fonction des tissus et des aspects à vérifier.
- Relevé juste et précis de l'ensemble des réactions observées.
- Détermination du degré de rétrécissement ou d'étirement de chacun des tissus.
- Vérification appropriée de l'interaction des tissus combinés les uns aux autres.

- Établissement de liens logiques entre les réactions du tissu et le développement du patron.
- Établissement de liens logiques entre les réactions du tissu et les techniques de confection du vêtement.
- Établissement de liens logiques entre les caractéristiques du tissu, le développement du patron et la confection du vêtement.

- Association de types d'entoilage à des vêtements en fonction du tissu, des parties du vêtement à entoiler et de l'effet recherché.
- Association de doublures et de triplures à des vêtements en fonction du tissu et du but recherché.

- Association pertinente des types de fournitures en fonction de leurs particularités et de leur usage respectif ainsi que du type de vêtement et du tissu utilisé.

- Détermination d'un mode d'entretien approprié à la nature et aux particularités des tissus et des fournitures.
- Prise en considération des conséquences engendrées par la combinaison de différents tissus, de matières textiles ou de fournitures.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à distinguer les tissus utilisés dans la confection de vêtements (A) :

1. Définir les termes tissu, fil et fibre.
2. Distinguer les différentes fibres textiles selon leur origine et leurs propriétés respectives.
3. Distinguer les modes de fabrication d'un tissu.
4. Distinguer les différents types d'armure.
5. Distinguer les différents procédés de finition et d'apprêt.
6. Distinguer les différents types de fils selon le mode de filature et leurs caractéristiques.
7. Différencier l'endroit, l'envers et le sens d'un tissu.

Avant d'apprendre à analyser les réactions des tissus (B) :

8. Distinguer les principaux tissus et tricotés utilisés dans la confection de vêtements.
9. Utiliser des techniques permettant d'identifier des fibres et des tissus.
10. Utiliser des moyens tactiles et visuels permettant de reconnaître les caractéristiques d'un tissu.

Avant d'apprendre à associer des matières textiles à différents types de vêtements (D) :

11. Énumérer les différents types de matières textiles utilisées dans la confection d'un vêtement.
12. Définir ce qu'est une doublure et une triplure ainsi que leur utilité.
13. Distinguer différentes matières textiles utilisées comme doublure et comme triplure.
14. Distinguer les différents types d'entoilage et leur utilité.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU (suite)

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à associer des fournitures à la confection de différents vêtements (E) :

15. Énumérer les différents types de fournitures utilisés pour la confection de vêtements.
16. Distinguer les fournitures des garnitures.
17. Distinguer les différents types d'épaulettes et de soutien de tête de manche.
18. Décrire le système de numérotage des fils à coudre.
19. Décrire le système de numérotage des boutons.
20. Distinguer les principaux types d'élastiques et leur utilité.
21. Se rappeler les notions relatives aux différents types de boutons et de fermetures à glissière.

Avant d'apprendre à déterminer le mode d'entretien des tissus, des autres matières textiles et des fournitures utilisés dans la confection d'un vêtement (F) :

22. Justifier l'importance de vérifier la combinaison de tissus de confection, de garnitures et d'autre matériel.
23. Décrire les modes d'entretien propres aux principales fibres textiles.
24. Décrire les dommages causés par un mode d'entretien non approprié.
23. Interpréter les symboles d'entretien.

MODULE 6 : TECHNIQUES DE CONFECTION

Code : 428464

Durée : 60 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
confectionner des parties de vêtements,
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir de pièces de tissu prétaillées, des consignes relatives aux parties de vêtements à confectionner et d'un prototype de ces dernières.
- À l'aide de l'équipement, de l'outillage, des accessoires et des fournitures nécessaires à la confection des parties de vêtement demandées.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Réglage et utilisation appropriés des machines à coudre et de leurs accessoires.
- Respect des étapes d'exécution propres à chacune des techniques de confection.
- Manipulation appropriée des pièces de tissu en fonction de l'opération à effectuer et du type de tissu utilisé.
- Rectitude des piqûres et des surpiqûres.
- Conformité de l'échantillon produit avec le prototype.
- Respect des règles de sécurité liées à l'utilisation de l'équipement et de l'outillage.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Confectionner des poches.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Exécution correcte des techniques de confection de poches appliquées, de côté et coupées.
- Respect de la forme et de la dimension de la poche.
- Respect de l'aplomb et des points de repère.
- Solidité et emplacement approprié des points de fixation.
- Prise en considération de l'aisance nécessaire à l'utilisation.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

B. Confectionner des cols et les assembler à des encolures.

C. Confectionner des poignets avec pattes de manche.

D. Confectionner des bandes de taille avec fermeture à glissière.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Choix approprié de l'entoilage.
 - Préparation correcte de la patte de boutonnage et des parementures.
 - Exécution correcte des techniques de confection de cols avec et sans pied.
 - Symétrie des extrémités du col.
 - Précision de la pliure de la croisure.
 - Respect des repères d'assemblage du col à l'encolure.
-
- Choix approprié de l'entoilage.
 - Préparation correcte de l'ouverture de manche.
 - Régularité de la largeur des poignets.
 - Symétrie des extrémités des poignets.
 - Uniformité de la partie rabattue des poignets.
 - Solidité et symétrie des ouvertures de manche.
 - Emplacement approprié des boutonnières et des boutons.
-
- Préparation correcte de la bande de taille.
 - Emplacement approprié des passants.
 - Exécution correcte des techniques de pose de fermeture à glissière.
 - Régularité de la largeur de la bande.
 - Symétrie des extrémités de la bande de taille.
 - Uniformité de la partie rabattue de la bande de taille.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à confectionner des poches (A) :

1. Se rappeler les pièces qui composent les différents types de poches.
2. Associer les différents types de poches à des catégories de vêtements.

Avant d'apprendre à confectionner des cols et à les assembler à des encolures (B) :

3. Se rappeler les différentes parties d'un col.
4. Associer différents types de cols à des modèles de vêtement.
5. Reconnaître les particularités des différents entoilages utilisés dans les cols.
6. Associer des types d'entoilage à des tissus et à des modèles de cols.
7. Décrire les critères de qualité propres à la confection des principaux types de col.

Avant d'apprendre à confectionner des poignets avec pattes de manche (C) :

8. Distinguer les différents types de poignets.
9. Distinguer les différents modes de finition de l'ouverture du poignet.
10. Associer les différentes qualités de finition de l'ouverture des poignets à des gammes de vêtements.
11. Distinguer les différents entoilages utilisés dans les poignets.

Avant d'apprendre à confectionner des bandes de taille avec fermeture à glissière (D) :

12. Distinguer les matières textiles utilisées pour la confection de différents types de bandes de taille.
13. Reconnaître les qualités de l'assemblage et de la finition d'une bande de taille avec fermeture à glissière en fonction des gammes de vêtements.
14. Distinguer les différents types de fermeture à glissière.
15. Nommer les parties de la fermeture à glissière.
16. Distinguer les différentes techniques de pose d'une fermeture à glissière.
17. Distinguer les parties d'une braguette.
18. Distinguer la confection de la braguette d'un vêtement masculin de celle d'un vêtement féminin.

The first part of the paper discusses the importance of the study of the history of the United States. It is argued that the study of the history of the United States is essential for a full understanding of the country and its people. The second part of the paper discusses the importance of the study of the history of the world. It is argued that the study of the history of the world is essential for a full understanding of the world and its people. The third part of the paper discusses the importance of the study of the history of the United States and the world. It is argued that the study of the history of the United States and the world is essential for a full understanding of the United States and the world.

MODULE 7 : COUPE ET CONFECTION / PROTOTYPE

Code : 428474

Durée : 60 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
couper et confectionner le prototype d'un vêtement,
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir :
 - du patron d'un vêtement simple comportant une doublure;
 - des spécifications nécessaires à la coupe et à la confection du vêtement.
- À l'aide :
 - de l'équipement, de l'outillage et des accessoires nécessaires à la coupe et à la confection du vêtement demandé;
 - des tissus nécessaires à la confection du vêtement demandé;
 - d'une variété de matières textiles et de fournitures permettant d'effectuer des choix.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Réglage et utilisation appropriés des machines à coudre et de leurs accessoires.
- Application correcte des méthodes de coupe et de confection.
- Manifestation de méthode et d'efficacité dans l'exécution de son travail.
- Respect des règles de sécurité liées à l'utilisation de l'équipement et de l'outillage.
- Propreté et minutie du travail.
- Conformité du prototype confectionné avec le produit demandé.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Préparer l'ensemble du matériel nécessaire à la coupe et à la confection du prototype.

- B. Procéder au traçage du contour du patron sur le tissu.

- C. Effectuer la coupe du tissu et des autres matières textiles.

- D. Préparer les parties du vêtement en vue de l'assemblage.

- E. Procéder à l'assemblage du prototype.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Sélection appropriée des matières textiles et des fournitures nécessaires en fonction du type de vêtement à confectionner et du tissu à utiliser.
- Évaluation juste des quantités de tissu, des autres matières textiles et des fournitures nécessaires.
- Prise en considération des données inscrites sur la fiche de spécifications.
- Préparation appropriée du tissu pour la coupe.

- Disposition appropriée du tissu sur la table de coupe.
- Disposition appropriée des pièces du patron en fonction du droit fil ainsi que des particularités du tissu et du modèle du vêtement.
- Démonstration d'un souci d'économie du tissu dans la disposition des pièces.
- Exécution correcte de la technique de traçage.

- Utilisation appropriée de l'outil de coupe.
- Précision et régularité de la coupe.
- Marquage correct de la totalité des crans et des points de repère nécessaires à la confection.
- Ordre logique du regroupement des pièces en vue de l'assemblage du vêtement.

- Exécution correcte des techniques de surjetage, d'entoilage et de sous-pressage.
- Exécution correcte de la technique de formation d'une pince.
- Exécution correcte des techniques de confection propres aux différentes parties du vêtement.
- Ordre logique de la préparation en fonction du modèle du vêtement à confectionner et de l'équipement utilisé.

- Respect de l'ordre d'exécution de l'assemblage en fonction du modèle du vêtement.
- Qualité appropriée de l'assemblage du vêtement :
 - rectitude des coutures;
 - absence d'étirement et d'ondulation des pièces;
 - concordance des crans;
 - respect des valeurs de couture.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

F. Procéder à la finition du prototype.

G. Évaluer la qualité du prototype.

H. Terminer le travail.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Exécution correcte et dans l'ordre de chacune des étapes de finition.
- Qualité appropriée de la finition :
 - absence de fils superflus;
 - emplacement correct des boutons et des boutonnières;
 - pressage soigné.
- Application correcte de la méthode de vérification du vêtement en ce qui a trait à son apparence générale, à sa tombée et à la qualité de sa confection.
- Inscription sur la fiche de spécifications de l'ensemble des observations destinées à faciliter la mise en production du vêtement.
- Regroupement correct du prototype, du patron et de la fiche de spécifications.
- Rangement approprié du matériel utilisé.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU. TELS QUE :

Avant de procéder à l'ensemble des apprentissages :

1. Situer la confection du prototype dans le processus industriel de production de vêtements.
2. Expliquer le but et l'utilité d'un prototype.
3. Rappeler les règles de sécurité à appliquer pour l'utilisation de machines à coudre et d'équipement servant à la confection d'un vêtement.

Avant d'apprendre à préparer l'ensemble du matériel nécessaire à la coupe et à la confection du prototype (A) :

4. Se rappeler les moyens visuels et tactiles permettant de reconnaître les caractéristiques d'un tissu.
5. Distinguer les moyens de détection de défauts sur un tissu.
6. Reconnaître un tissu nécessitant un redressement du droit fil.
7. Définir l'opération de décatissage d'un tissu.
8. Énoncer les règles de base permettant d'évaluer le métrage nécessaire à la confection du prototype.

Avant d'apprendre à procéder au traçage du contour du patron sur le tissu (B) :

9. Utiliser différents types de craies et de crayons marqueurs.
10. Rappeler les distinctions entre l'endroit et l'envers et le sens d'un tissu.
11. Interpréter l'ensemble des pièces d'un patron composant un vêtement.
12. Indiquer les points de repère nécessitant un marquage.
13. Énumérer les différents éléments d'information inscrits sur la fiche de spécifications.

Avant d'apprendre à effectuer la coupe du tissu et des autres matières textiles (C) :

14. Distinguer les outils et les instruments de coupe, leurs caractéristiques et leur utilité.
15. Décrire les mesures de sécurité à prendre au moment de la manipulation d'outils de coupe.

Avant d'apprendre à préparer les parties du vêtement en vue de l'assemblage (D) :

16. Distinguer les principales étapes de la confection d'un vêtement.
17. Distinguer les opérations de sous-pressage du pressage de finition.
18. Décrire les qualités d'exécution liées aux opérations de préparation des pièces d'un vêtement.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU (suite)

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à procéder à la finition du prototype (F) :

19. Associer différentes techniques de finition à différents types de vêtements.
20. Utiliser l'équipement et les accessoires servant au pressage de finition.
21. Décrire les mesures de sécurité propres à l'utilisation d'une presse.

Avant d'apprendre à évaluer la qualité du prototype (G) :

22. Définir les notions d'aisance et de tombée d'un vêtement.
23. Se rappeler l'emplacement des lignes et des points de repère sur un mannequin.
24. Indiquer les aspects d'un vêtement et de son patron à vérifier au moyen d'un prototype.

Avant d'apprendre à terminer le travail (H) :

25. Indiquer les conséquences d'un rangement non approprié du prototype et du patron.

100

101

102

103

104

105

106

107

108

109

110

111

112

113

114

115

116

117

118

119

120

121

122

123

124

125

126

127

128

129

130

131

132

133

134

135

136

137

138

139

140

141

142

143

144

145

146

147

148

149

150

151

152

153

154

155

156

157

158

159

160

161

162

163

164

165

166

167

168

169

170

171

172

173

174

175

176

177

178

179

180

181

182

183

184

185

186

187

188

189

190

191

192

193

194

195

196

197

198

199

200

201

202

203

204

205

206

207

208

209

210

211

212

213

214

215

216

217

218

219

220

221

222

223

224

225

226

227

228

229

230

231

232

233

234

235

236

237

238

239

240

241

242

243

244

245

246

247

248

249

250

251

252

253

254

255

256

257

258

259

260

261

262

263

264

265

266

267

268

269

270

271

272

273

274

275

276

277

278

279

280

281

282

283

284

285

286

287

288

289

290

291

292

293

294

295

296

297

298

299

300

301

302

303

304

305

306

307

308

309

310

311

312

313

314

315

316

317

318

319

320

321

322

323

324

325

326

327

328

329

330

331

332

333

334

335

336

337

338

339

340

341

342

343

344

345

346

347

348

349

350

351

352

353

354

355

356

357

358

359

360

361

362

363

364

365

366

367

368

369

370

371

372

373

374

375

376

377

378

379

380

381

382

383

384

385

386

387

388

389

390

391

392

393

394

395

396

397

398

399

400

401

402

403

404

405

406

407

408

409

410

411

412

413

414

415

416

417

418

419

420

421

422

423

424

425

426

427

428

429

430

431

432

433

434

435

436

437

438

439

440

441

442

443

444

445

446

447

448

449

450

451

452

453

454

455

456

457

458

459

460

461

462

463

464

465

466

467

468

469

470

471

472

473

474

475

476

477

478

479

480

481

482

483

484

485

486

487

488

489

490

491

492

493

494

495

496

497

498

499

500

501

502

503

504

505

506

507

508

509

510

511

512

513

514

515

516

517

518

519

520

521

522

523

524

525

526

527

528

529

530

531

532

533

534

535

536

537

538

539

540

541

542

543

544

545

546

547

548

549

550

551

552

553

554

555

556

557

558

559

560

561

562

563

564

565

566

567

568

569

570

571

572

573

574

575

576

577

578

579

580

581

582

583

584

585

586

587

588

589

590

591

592

593

594

595

596

597

598

599

600

601

602

603

604

605

606

607

608

609

610

611

612

613

614

615

616

617

618

619

620

621

622

623

624

625

626

627

628

629

630

631

632

633

634

635

636

637

638

639

640

641

642

643

644

645

646

647

648

649

650

651

652

653

654

655

656

657

658

659

660

661

662

663

664

665

666

667

668

669

670

671

672

673

674

675

676

677

678

679

680

681

682

683

684

685

686

687

688

689

690

691

692

693

694

695

696

697

698

699

700

701

702

703

704

705

706

707

708

709

710

711

712

713

714

715

716

717

718

719

720

721

722

723

724

725

726

727

728

729

730

731

732

733

734

735

736

737

738

739

740

741

742

743

744

745

746

747

748

749

750

751

752

753

754

755

756

757

758

759

760

761

762

763

764

765

766

767

768

769

770

771

772

773

774

775

776

777

778

779

780

781

782

783

784

785

786

787

788

789

790

791

792

793

794

795

796

797

798

799

800

801

802

803

804

805

806

807

808

809

810

811

812

813

814

815

816

817

818

819

820

821

822

823

824

825

826

827

828

829

830

831

832

833

834

835

836

837

838

839

840

841

842

843

844

845

846

847

848

849

850

851

852

853

854

855

856

857

858

859

860

861

862

863

864

865

866

867

868

869

870

871

872

873

874

875

876

877

878

879

880

881

882

883

884

885

886

887

888

889

890

891

892

893

894

895

896

897

898

899

900

901

902

903

904

905

906

907

908

909

910

911

912

913

914

915

916

917

918

919

920

921

922

923

924

925

926

927

928

929

930

931

932

933

934

935

936

937

938

939

940

941

942

943

944

945

946

947

948

949

950

951

952

953

954

955

956

957

958

959

960

961

962

963

964

965

966

967

968

969

970

971

972

973

974

975

976

977

978

979

980

981

982

983

984

985

986

987

988

989

990

991

992

993

994

995

996

997

998

999

1000

MODULE 8 : PATRONS / VÊTEMENTS DE DÉTENTE

Code : 428486

Durée : 90 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
exécuter manuellement le patron de vêtements de détente,
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir :
 - du dessin à plat d'un vêtement de détente composé de deux pièces et comportant les particularités suivantes : col, parmenture, fronces, croisure et élastique à la taille;
 - d'une description sommaire du modèle;
 - des spécifications techniques relatives aux types de fournitures à utiliser et aux mesures finies du vêtement.
- À l'aide :
 - de l'équipement et du matériel nécessaires à la construction du patron;
 - d'un échantillon du tissu devant servir à la confection du vêtement;
 - de gabarits de base.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Démonstration de méthode et du sens de l'organisation.
- Manifestation du sens de l'observation.
- Respect des techniques de développement d'un patron.
- Concordance du patron et du vêtement demandé.
- Propreté et minutie du travail.
- Respect des règles de sécurité liés à l'utilisation de l'équipement et de l'outillage.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Prendre connaissance du travail à effectuer.

B. Préparer le matériel nécessaire au développement du patron.

C. Tracer le plan de construction du patron.

D. Développer les pièces du patron et les identifier.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Interprétation juste des directives et des renseignements inscrits sur la fiche de spécifications techniques.
- Analyse judicieuse du dessin à plat du vêtement en fonction du patron à construire.
- Prise en considération des proportions propres au corps de l'homme, de la femme et de l'enfant.
- Choix approprié des gabarits en fonction du type de vêtement et des particularités du modèle, ainsi que du sexe et de l'âge de la personne.
- Disposition appropriée et fonctionnelle de l'outillage.
- Préparation d'une quantité suffisante de papier à tracer.
- Disposition appropriée des gabarits en fonction de la partie du vêtement et de la marge de manoeuvre à conserver.
- Précision et netteté du tracé de chacun des gabarits.
- Inscription sur le papier à tracer de la totalité des annotations et des symboles indiqués sur les gabarits.
- Détermination juste des modifications à apporter en fonction des particularités du modèle et des spécifications techniques.
- Emplacement approprié et tracé précis de lignes guides en fonction des modifications à apporter.
- Relevé précis des pièces.
- Développement approprié de chacune des pièces.
- Exactitude des valeurs de couture ajoutées.
- Inscription aux endroits appropriés de la totalité des renseignements et des symboles nécessaires.
- Qualité du tracé final du contour de chacune des pièces.
- Exactitude des mesures propres à chacun des éléments et des parties du vêtement.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

E. Couper les pièces du patron.

F. Confectionner le prototype.

G. Évaluer la qualité de construction du patron.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Netteté et précision de la coupe de chacune des pièces.
- Exécution correcte de la totalité des crans et des points de repère nécessaires.
- Concordance des pièces du patron en vue de l'assemblage.
- Conformité des mesures du patron avec les directives données.
- Détermination juste des quantités de matières premières nécessaires.
- Préparation appropriée du tissu en vue de la coupe.
- Choix approprié des fournitures en fonction du modèle du vêtement et du tissu.
- Disposition appropriée de la totalité des pièces du patron sur le tissu.
- Précision et netteté du tracé et de la coupe des pièces.
- Marquage, aux endroit appropriés, de la totalité des points de repère nécessaires à la confection du vêtement.
- Utilisation pertinente et correcte des machines à coudre et de leurs accessoires.
- Préparation appropriée des parties du vêtement en vue de l'assemblage.
- Exécution correcte et dans un ordre logique des étapes d'assemblage et de finition du vêtement.
- Vérification soignée de l'apparence du vêtement et de sa tombée en fonction des particularités du modèle.
- Pertinence des résultats obtenus par la vérification.
- Concordance des mesures du vêtement et des mesures prédéterminées.
- Détermination juste des corrections ou des modifications à apporter au patron et, s'il y a lieu, à la confection du vêtement.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

H. Terminer le travail.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Exécution correcte des corrections ou des modifications à apporter au patron en fonction des aspects préalablement notés.
- Inscription sur la fiche de spécifications de la totalité des renseignements et des directives nécessaires à la confection du vêtement.
- Regroupement correct des pièces du patron, du dessin du vêtement et de la fiche de spécifications.
- Rangement approprié du patron produit, du prototype et du matériel utilisé.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à prendre connaissance du travail à effectuer (A) :

1. Distinguer les différents types de fournitures utilisés dans la confection de vêtements de détente.
2. Interpréter des chartes de mesures standards.
3. Se rappeler la méthode de lecture d'un modèle.
4. Se rappeler les notions relatives aux proportions du corps de l'homme, de la femme et de l'enfant.

Avant d'apprendre à tracer le plan de construction du patron (C) :

5. Décrire l'utilité du plan de construction dans les étapes de développement d'un patron.
6. Faire la distinction entre les lignes de contour, les lignes de modification et les lignes guides.

Avant d'apprendre à développer les pièces du patron et les identifier (D) :

7. Se rappeler l'importance de la précision et de la minutie dans le développement de pièces du patron.
8. Se rappeler les techniques de base utilisées pour le développement de patrons.

Avant d'apprendre à confectionner le prototype (F) :

9. Décrire les caractéristiques des tissus généralement utilisés pour les vêtements de détente.
10. Établir des liens entre les particularités d'un vêtement et les machines à coudre à utiliser.
11. Régler et utiliser une élastiqueuse.
12. Utiliser une surjeteuse pour la pose d'un élastique.

Avant d'apprendre à évaluer la qualité de construction du patron (G) :

13. Établir des liens entre le patron et les aspects à vérifier sur le prototype.

MODULE 9 : PATRONS DE JUPES ET CHEMISIERS

Code : 428496

Durée : 90 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
exécuter manuellement des patrons de jupes et de chemisiers,
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir :
 - du croquis ou de l'illustration d'une jupe et d'un chemisier nécessitant l'exécution d'un dessin géométral dont le modèle représente une complexité moyenne pour ce qui est du développement des patrons, par exemple, une jupe à plis creux et un chemisier classique;
 - des spécifications techniques nécessaires à la construction de chacun des patrons et d'un échantillon du tissu de confection;
 - des mesures des vêtements finis.
- À l'aide de l'équipement et du matériel nécessaires à la construction des patrons et à la confection des toiles.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des étapes générales de développement d'un patron.
- Démonstration de méthode et du sens de l'organisation.
- Utilisation correcte des techniques de construction de patron propres aux modèles de vêtement fourni.
- Précision et netteté des tracés et des angles.
- Propreté et minutie du travail.
- Manifestation du sens de l'observation, de l'esprit d'analyse et du sens critique.
- Respect des règles de sécurité.
- Concordance des patrons et des vêtements demandés.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Analyser le croquis ou l'illustration.

B. Tracer le plan de construction des patrons de la jupe et du chemisier.

C. Développer les pièces des patrons de la jupe et du chemisier.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Interprétation judicieuse du croquis ou de l'illustration proposé compte tenu des détails particuliers de la jupe et du chemisier.
- Évaluation juste de la forme des vêtements ainsi que des proportions et de l'emplacement de leurs éléments.
- Pertinence de l'exécution du dessin géométral ayant pour but de modifier ou de préciser le modèle ou des parties de la jupe ou du chemisier.
- Choix approprié des gabarits en fonction du type et du modèle de chacun des vêtements.
- Exécution correcte des tracés en fonction des particularités des modèles de vêtements et des mesures pré-établies.
- Nombre et emplacement appropriés des crans et des points de repère en fonction du modèle de la jupe et du chemisier ainsi que du mode d'assemblage prévu.
- Exécution correcte de la technique propre au tracé du patron de la jupe circulaire et semi-circulaire.
- Emplacement et sens appropriés du droit fil sur chacune des pièces de patrons.
- Relevé pertinent des pièces du patron à développer.
- Tracé précis de chacune des pièces relevées.
- Exécution correcte des techniques liées au développement des jupes à plis creux, à plis couchés et à plis d'aisance.
- Exécution correcte des techniques liées au développement de chemisiers avec fronces, empiècement et pattes de boutonnage.
- Exécution correcte de la technique de développement du col châle.
- Concordance de la ligne de tombant du col et de la ligne de tombée sur le corsage.
- Exactitude des valeurs de couture.
- Transfert, aux endroits appropriés, de la totalité des crans et des points de repère nécessaires ainsi que des droits fils.
- Inscription de tous les renseignements nécessaires à l'utilisation du patron.
- Vérification de l'exactitude des mesures.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

D. Découper les pièces des patrons et les vérifier.

E. Remplir la fiche de spécifications.

F. Confectionner les toiles.

G. Vérifier la qualité de construction des patrons, au moyen d'un essayage de la toile sur mannequin.

H. Terminer le travail.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Précision et régularité de la coupe.
- Vérification soignée de la concordance des crans et de la correspondance des pièces entre elles.
- Regroupement logique des pièces en fonction des tissus et des parties de chacun des vêtements.
- Inscription exacte de tous les renseignements nécessaires à la coupe et à la confection de la jupe et du chemisier.
- Préparation appropriée de la toile.
- Disposition appropriée des pièces du patron sur la toile.
- Précision du tracé et de la coupe.
- Exécution correcte et dans un ordre logique des étapes d'assemblage de la jupe et du chemisier.
- Respect des valeurs de couture.
- Mise en place appropriée des toiles sur le mannequin.
- Repérage de toutes les imperfections compte tenu de l'effet recherché.
- Pertinence des corrections apportées et des ajustements effectués sur les toiles.
- Transfert équivalent sur le patron des ajustements et des corrections apportées à la toile.
- Estimation juste des quantités de matières et des coûts nécessaires à la confection de la jupe et du chemisier.
- Inscription sur la fiche de spécifications des modifications apportées ainsi que de tous les renseignements et directives nécessaires à la confection de la jupe et du chemisier.
- Regroupement approprié des pièces de chacun des patrons produits.
- Rangement satisfaisant du matériel utilisé, des patrons et des toiles.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à analyser le croquis ou l'illustration (A) :

1. Se rappeler la méthode de lecture d'un modèle.
2. Se rappeler les techniques propres au dessin géométral.
3. Distinguer les principaux modèles de jupes et de chemisiers.

Avant d'apprendre à tracer le plan de construction des patrons de la jupe et du chemisier (B) :

4. Se rappeler les techniques de traçage d'un plan de construction.
5. Se rappeler les principes de dessin de patrons liés à la présence d'une croisure.

Avant d'apprendre à développer les pièces des patrons de la jupe et du chemisier (C) :

6. Se rappeler les techniques de base en développement de patrons.
7. Distinguer les différents types de plis sur des modèles de jupes.
8. Décrire les principales techniques de finition d'une jupe dotée d'un pli de marche.
9. Décrire les différentes techniques de montage des pattes de boutonnage sur un chemisier.

Avant d'apprendre à remplir la fiche de spécifications (E) :

10. Se rappeler les règles de base de l'évaluation du mètre nécessaire à la confection d'une jupe simple et d'un chemisier classique.

Avant d'apprendre à vérifier la qualité de construction des patrons au moyen d'un essayage de la toile sur mannequin (G) :

11. Se rappeler les notions d'aplomb, d'aisance et de tombée d'un vêtement.
12. Situer l'aplomb sur un chemisier et ses parties.
13. Situer l'aplomb sur une jupe.

MODULE 10 : COMMUNICATION AU TRAVAIL

Code : 428502

Durée : 30 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION

INTENTION POURSUIVIE

Acquérir la compétence permettant de
communiquer en milieu de travail

en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées, selon le plan de mise en situation, les conditions et les critères qui suivent.

Précisions

- Connaître les éléments de base de la communication.
- Appliquer les techniques de communication propres au contexte de travail.
- Connaître les principes de base du travail en équipe.
- Évaluer sa capacité de communiquer et de travailler en équipe.

PLAN DE MISE EN SITUATION

PHASE 1 : Sensibilisation aux éléments de base de la communication.

- Participer, en sous-groupes, à une activité visant à associer différents éléments de la communication à une des catégories suivantes : processus de communication, formes de communication, aides à la communication, obstacles à la communication et qualité de la communication.
- Participer à une mise en commun du travail effectué en équipe et, avec l'ensemble du groupe, compléter les données de certaines des catégories.

PHASE 2 : Familiarisation avec les techniques de la communication verbale et non verbale.

- Participer à une activité de transmission et d'écoute de messages. Noter ses observations quant à la clarté et à la précision de chacun des messages, en tenant compte des aspects suivants : choix des mots, ton, rythme d'élocution et clarté de la prononciation.
- Participer à une mise en commun des observations notées au cours de l'activité précédente, en fonction des aspects suivants : qualité du message émis, qualité du message reçu, principales lacunes relevées et leurs conséquences sur la qualité de la communication.
- Participer à des activités permettant de se familiariser avec les façons de transmettre et de décoder des messages non verbaux : regard, silence, expressions du visage, mouvements corporels et toucher.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION (suite)

- Participer à des activités de groupe visant à se familiariser avec les techniques de communication suivantes : écoute active, questionnement et reformulation.
- Participer à des discussions de groupe sur des sujets quotidiens et tenter d'exprimer son opinion et de faire accepter ses idées.

PHASE 3 : Mise en application des techniques de communication dans un contexte simulé de travail dans l'industrie de l'habillement.

- Participer à une discussion de groupe sur les particularités de la communication pour la ou le patroniste en fonction des aspects suivants : nature de la communication selon les personnes en cause, façons d'établir de bons contacts et limites à respecter avec les membres de l'équipe.
- Participer à une mise en situation visant à mettre en pratique les techniques de la communication, dans un contexte simulé de travail en dessin de patrons : recevoir et transmettre des directives, formuler des suggestions, fournir des explications ou des renseignements et décoder des sentiments d'approbation, d'appréhension, d'insatisfaction, etc.
- Assister aux présentations faites par les autres équipes et noter les aspects de la communication jugés comme étant appropriés ou non. Faire part de ses observations et de leur influence sur la qualité de la communication et l'image de l'entreprise.
- Prendre connaissance, auprès d'une personne du métier, des techniques d'approche à privilégier dans les situations telles que : demandes de production dans des délais plus ou moins réalistes; transmission de directives à une personne comprenant difficilement la langue de travail; nécessité de convaincre la ou le designer du bien-fondé de modifications proposées à un modèle de vêtement, etc.
- Participer à une mise en commun des renseignements recueillis et tenter d'étendre la discussion aux techniques permettant d'établir des relations harmonieuses dans le milieu de travail.

PHASE 4 : Familiarisation avec les principes de base du travail en équipe.

- De façon individuelle, réfléchir sur ses comportements au sein d'un groupe en se reportant à ses expériences antérieures et aux aspects suivants : degré de participation en grand et petit groupe, degré de satisfaction, difficultés éprouvées et attitudes devant les membres du groupe.
- Participer à une mise en commun des réflexions notées et étendre la discussion aux aspects suivants : composition de l'équipe, rôle de chacun des membres, importance du maintien de relations harmonieuses au sein de l'équipe, conditions de réussite du travail en équipe, façons d'assurer un partage efficace de l'information et qualité du travail.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION (suite)

PHASE 5 : Évaluation de sa capacité de communiquer et de travailler en équipe.

- Rédiger un résumé de ses points forts et points faibles en ce qui a trait à la communication et au travail d'équipe et en préciser l'importance pour la pratique éventuelle de son métier; trouver aussi des moyens d'améliorer sa capacité de communication et de fonctionnement dans un groupe.
- Présenter son résumé à l'enseignante ou à l'enseignant à des fins de discussion et de coévaluation.

CONDITIONS D'ENCADREMENT

- Déterminer à l'avance le temps alloué à chacune des activités, en informer les élèves au moment approprié et s'y conformer.
- Fournir du soutien aux élèves au cours des activités de groupe et de sous-groupe.
- Animer et superviser les discussions de groupe.
- Diriger les mises en commun.
- Corriger au fur et à mesure les erreurs relevées, clarifier les aspects incompris et compléter l'information s'il y a lieu.
- Susciter la participation de chaque personne, au cours des discussions et des activités de groupe.
- Stimuler l'expression individuelle.
- Créer un climat propre à intéresser les élèves par l'utilisation de techniques d'animation appropriées.
- S'assurer que les exemples utilisés et les situations créées sont représentatifs du milieu de travail.
- S'assurer que les discussions se déroulent dans le respect d'autrui.
- Aider les élèves à s'évaluer de façon objective et à trouver des moyens de s'améliorer.

CRITÈRES DE PARTICIPATION

- PHASE 1 :
- Participe à l'activité en sous-groupe.
 - Participe à la mise en commun et à la discussion.

- PHASE 2 :
- Participe aux activités proposées.
 - Faire part de ses observations sur les aspects à traiter.

- PHASE 3 :
- Participe activement aux discussions de groupe et aux mises en commun.
 - Fait part des observations notées.
 - Recueille de l'information sur les techniques d'approche à privilégier en milieu de travail.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION (suite)

- PHASE 4 :
- Note les résultats de sa réflexion
 - Participe à la mise en commun et à la discussion.

- PHASE 5 :
- Rédige le document demandé.
 - Discute de son auto-évaluation avec l'enseignante ou l'enseignant.

MODULE 11 : PATRONS / TISSU EXTENSIBLE

Code : 428516

Durée : 90 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
exécuter manuellement le patron de vêtements en tissu extensible,
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir :
 - du modèle d'un vêtement de confection simple tel un justaucorps;
 - de dessins techniques comportant le dessin géométral du vêtement, des symboles et des cotations;
 - de gabarits de taille dix ans;
 - de données sur les mesures finies du vêtement.
- À l'aide :
 - du tissu nécessaire à la confection du prototype (une pièce de ce même tissu devra servir à l'analyse des particularités et des réactions);
 - de l'équipement et du matériel nécessaires à l'exécution du patron et à la confection du prototype;
 - d'un mannequin ou avec la participation d'une personne habillant du dix ans pour l'essayage du prototype.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Démonstration de méthode et du sens de l'organisation.
- Manifestation du souci de minimiser les coûts de production du vêtement.
- Propreté et minutie du travail.
- Manifestation du sens de l'observation, de l'esprit d'analyse et du sens critique.
- Prise en considération des particularités relatives à l'utilisation d'un tissu extensible.
- Concordance du patron et du vêtement demandé.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Analyser le dessin technique.
- B. Analyser les particularités et les réactions du tissu.
- C. Choisir et modifier le gabarit de base.
- D. Développer le patron du vêtement.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Interprétation juste de la forme et des proportions du vêtement ainsi que des éléments qui le caractérisent.
- Évaluation judicieuse de la faisabilité du développement du patron en fonction du modèle demandé.
- Interprétation juste des cotes et des notations.
- Utilisation d'un moyen d'analyse approprié aux aspects à vérifier.
- Relevé des particularités du tissu susceptibles d'influer sur la coupe et la confection du vêtement.
- Évaluation juste du sens d'étirement du tissu et de son degré d'extensibilité.
- Anticipation des difficultés susceptibles de survenir en fonction du modèle proposé et du tissu choisi.
- Choix d'un gabarit permettant de développer rapidement le patron.
- Détermination juste des modifications à apporter en fonction des particularités du vêtement.
- Exécution correcte et dans un ordre logique de la totalité des étapes de développement du patron.
- Emplacement exact des tracés et des points de repère.
- Détermination juste des valeurs de couture.
- Précision et netteté des tracés.
- Présence sur chacune des pièces du patron de la totalité des renseignements nécessaires à la confection du vêtement.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

E. Confectionner le prototype.

F. Procéder à l'essayage du vêtement.

G. Mettre la dernière main au patron.

H. Terminer le travail.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Disposition appropriée des pièces du patron sur le tissu en fonction du sens et du motif ainsi que des particularités du patron.
- Précision de la coupe.
- Regroupement logique des pièces en vue de l'assemblage.
- Réglage approprié des machines en fonction de l'épaisseur et de l'extensibilité des tissus.
- Exécution correcte des étapes d'assemblage du vêtement en fonction des propriétés du tissu et des spécifications techniques.
- Pertinence des modifications à apporter au patron ainsi qu'aux étapes d'assemblage du vêtement compte tenu des difficultés observées en cours d'exécution.
- Vérification appropriée du prototype en fonction des critères de qualité recherchés et de l'apparence générale du vêtement.
- Pertinence des questions posées relativement à l'appréciation du vêtement et au confort qu'il procure.
- Inscription sur la fiche de spécifications de la totalité des corrections ou des modifications à apporter au patron.
- Exécution appropriée des corrections ou des modifications du patron en fonction des aspects préalablement notés.
- Pertinence de l'ajout de crans et de points de repère en vue de faciliter l'assemblage du vêtement.
- Rangement approprié des pièces du patron, du prototype et du matériel utilisé.
- Inscription correcte, de la totalité des renseignements nécessaires à la coupe et à la confection du vêtement, sur la fiche de spécifications techniques.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJETIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à analyser le dessin technique (A) :

1. Se rappeler les notions liées au dessin technique.

Avant d'apprendre à analyser les particularités et les réactions du tissu (B) :

2. Définir ce qu'on entend par étirement et extensibilité d'un tissu.
3. Se rappeler les techniques de mesure de l'extensibilité d'un tissu.

Avant d'apprendre à confectionner le prototype (E) :

4. Utiliser une surjeteuse à deux aiguilles pour l'assemblage d'un tissu extensible.
5. Utiliser la machine à point zigzag.

MODULE 12 : TECHNIQUES DE MOULAGE

Code : 428527

Durée : 105 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
mouler des parties de vêtements sur un mannequin,
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir :
 - de directives précises sur la ou les parties du vêtement à mouler et sur les effets désirés;
 - du croquis ou de l'illustration du vêtement pour lequel un moulage doit être effectué;
 - de précisions sur le type de tissu devant servir à la confection du vêtement.
- À l'aide :
 - d'un mannequin;
 - d'une variété de toiles servant au moulage;
 - d'une variété de pièces de patrons ou de gabarits pour les parties de vêtement en cause dans l'assemblage des pièces à mouler;
 - du papier à tracer, de l'outillage, des accessoires et des fournitures nécessaires au moulage.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Manifestation de méthode dans l'organisation du travail.
- Manifestation du sens de l'observation.
- Démonstration de propreté et de minutie dans l'exécution du travail.
- Concordance de l'effet obtenu et de l'effet désiré, à la suite du moulage.
- Respect des règles de sécurité.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Analyser les parties du vêtement à mouler.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Évaluation juste des proportions et de l'ampleur désirées.
- Détermination juste de l'emplacement des lignes de construction et d'aplomb.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

B. Préparer le mannequin.

C. Choisir et préparer la toile.

D. Appliquer les techniques de moulage d'un col, d'une manche, d'un corsage et d'un drapé.

E. Corriger, à plat, les lignes de contour et de cassure.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Réglage approprié de la hauteur du mannequin.
- Localisation précise de la totalité des lignes et des points de repère nécessaires à la pose des bolducs.
- Pose appropriée des bolducs.
- Choix appropriée de la toile en fonction du tissu de confection du vêtement et de l'effet recherché.
- Coupe appropriée des pièces de toile en fonction de la dimension des parties du vêtement à mouler.
- Exécution correcte de la technique de mise à l'équerre de la toile.
- Transfert approprié sur la toile des lignes guides nécessaire au moulage.
- Choix et préparation appropriés des parties du vêtement nécessaires à l'exécution du moulage.
- Exécution correcte et dans l'ordre des étapes de la technique en fonction de la partie du vêtement à mouler.
- Marquage approprié sur la toile des lignes de contour et de cassure ainsi que des points de repère nécessaires.
- Évaluation judicieuse de la tombée et de l'effet obtenu par rapport à l'effet recherché.
- Repérage des défauts liés à la tombée, à la forme et aux dimensions des parties de vêtement.
- Correction appropriée de chacun des défauts relevés.
- Précision du tracé de chacune des lignes en fonction des formes à respecter.
- Concordance des dimensions et des points de repères des parties à assembler.
- Prise en considération de la présence de pinces dans le tracé de contour.
- Vérification soignée des mesures et de l'ampleur nécessaires aux endroits appropriés.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

F. Confectionner la toile et vérifier l'effet obtenu par le moulage.

G. Tracer les pièces de patrons.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Détermination juste des valeurs de couture à ajouter en fonction de la forme de la pièce du vêtement et du surplus à conserver.
- Coupe exacte et régulière de chacune des pièces de toile nécessaires.
- Pertinence de l'utilisation du papier à tracer.
- Montage et finition appropriés de la toile.
- Vérification appropriée de l'effet obtenu par rapport à l'effet désiré.
- Transfert approprié des lignes guides et des points de repère.
- Exécution correcte et précise du tracé des lignes et des points de repère nécessaires à l'utilisation du patron.
- Concordance des pièces tracées et des autres pièces du patron.
- Inscription de la totalité des renseignements nécessaires.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant de procéder à l'ensemble des apprentissages :

1. Indiquer ce qu'on entend par le moulage et son utilisation dans l'industrie du vêtement.
2. Se rappeler les notions relatives à la tombée, à l'aplomb et à l'ampleur d'un vêtement.

Avant d'apprendre à analyser les parties du vêtement à mouler (A) :

3. Se rappeler les points à vérifier dans l'analyse du modèle d'un vêtement.

Avant d'apprendre à préparer le mannequin (B) :

4. Se rappeler les lignes et les points de repère à situer sur le mannequin, en vue de la prise des mesures.
5. Définir ce qu'on entend par un bolduc et son utilisation.

Avant d'apprendre à choisir et préparer la toile (C) :

6. Justifier l'importance de choisir correctement le type de toile au moment du moulage d'une partie du vêtement.
7. Justifier l'importance du tracé des lignes guides sur la toile.

Avant d'apprendre à appliquer les techniques de moulage d'un col, d'une manche, d'un corsage et d'un drapé (D) :

8. Visualiser l'aplomb des différentes parties d'un vêtement.
9. Expliquer l'importance de respecter l'ordre des étapes du moulage.
10. Justifier l'importance de travailler uniquement sur le côté droit du mannequin.

Avant d'apprendre à confectionner la toile et vérifier l'effet obtenu par le moulage (F) :

11. Se rappeler les techniques de coupe et de confection d'un vêtement.

Avant d'apprendre à tracer les pièces de patrons (G) :

12. Se rappeler les méthodes de tracé des pièces du patron.

MODULE 13 : PATRONS DE ROBES

Code : 428537

Durée : 105 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
exécuter manuellement des patrons de robes,
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir :
 - du croquis d'un modèle de robe de complexité moyenne, telle une robe ajustée à la taille et comportant un col et des manches;
 - des spécifications techniques nécessaires à la construction du patron.
- À l'aide :
 - d'une variété de gabarits et de patrons de base de jupes, de corsages et de manches permettant d'effectuer un choix;
 - d'un échantillon de tissu de confection;
 - de l'équipement et du matériel nécessaires à la construction du patron.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des étapes générales de développement d'un patron.
- Démonstration de méthode et du sens de l'organisation.
- Application correcte des techniques de construction du patron.
- Propreté et minutie du travail.
- Respect des règles de sécurité.
- Démonstration de jugement dans la prise des décisions.
- Manifestation de concentration, d'esprit d'observation et de jugement critique.
- Concordance du patron et du modèle de robe demandé.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Analyser la demande et faire préciser les attentes.
- B. Effectuer des dessins techniques précisant le modèle de la robe.
- C. Tracer le plan de construction du patron de la robe.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Interprétation judicieuse du croquis proposé ou du vêtement présenté.
- Application correcte de la méthode d'examen d'un vêtement.
- Relevé exact des mesures finies du vêtement et de ses parties.
- Représentation juste des étapes de construction du patron en fonction du modèle de la robe.
- Pertinence des questions posées relativement aux aspects à préciser.
- Réalisme des modifications proposées en présence de contraintes techniques.
- Choix approprié des matières textiles et des fournitures nécessaires à la confection du vêtement.
- Exécution d'un dessin géométral précis et conforme au modèle désiré.
- Pertinence des agrandissements effectués.
- Pertinence et justesse des symboles, des cotes et des notations.
- Choix approprié des gabarits ou des patrons de base en fonction du modèle à exécuter et de la nécessité de rationaliser les étapes de la production.
- Disposition appropriée des gabarits ou des patrons de base du corsage et de la jupe en fonction du modèle de la robe.
- Détermination juste des mesures nécessaires au développement du patron.
- Exécution correcte de la totalité des tracés nécessaires au développement du patron.
- Nombre et emplacement corrects des crans, des points de repère et des symboles nécessaires.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

D. Développer les pièces du patron.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Pertinence et précision des pièces relevées.
- Développement approprié des pièces relevées en fonction des particularités du modèle de la robe.
- Application correcte des techniques propres au développement des pièces du patron de la robe ajustée et non coupée à la taille, ainsi que de la robe comportant un drapé.
- Pertinence de l'application de la technique de moulage.
- Prise en considération des particularités des fournitures propres au modèle de la robe.
- Transfert approprié de tous les crans, points de repère et symboles nécessaires à l'assemblage du vêtement.
- Présence et exactitude des valeurs de couture.

E. Vérifier la qualité de construction du patron et, s'il y a lieu, effectuer des corrections.

- Vérification soignée des mesures, de la concordance des pièces entre elles et de la qualité des tracés.
- Correction appropriée du patron en fonction des erreurs relevées ou de l'imprécision des formes.

F. Découper et regrouper les pièces du patron.

- Précision et régularité de la coupe de chacune des pièces.
- Exécution correcte des crans et des points de repère nécessaires à l'utilisation du patron.
- Regroupement logique et ordonné des pièces en fonction de leurs dimensions et des groupes de tissus.
- Inscription de la totalité des renseignements nécessaires à l'utilisation du patron.

G. Terminer le travail.

- Détermination juste des quantités et des mesures relatives aux garnitures et aux fournitures en fonction de la gamme de tailles.
- Inscription de la totalité des renseignements et des directives nécessaires à la confection du vêtement.
- Rangement approprié du patron et de la fiche de spécifications.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à analyser la demande et à faire préciser les attentes (A) :

1. Définir les principales mesures nécessaires pour la confection de robes.
2. Distinguer les principales matières textiles et fournitures utilisées dans la confection de robes.
3. Énoncer les principes de base relatifs à l'évaluation du métrage nécessaire pour la confection de modèles types de robes.
4. Décrire les contraintes techniques les plus courantes en dessin de patrons.

Avant d'apprendre à tracer le plan de construction du patron de la robe (C) :

5. Distinguer les lignes guides, les lignes de construction et les lignes de modification des tracés de contour sur le plan de construction d'un patron de robe.
6. Se rappeler la distinction entre un patron de base et un gabarit.
7. Décrire les particularités d'un patron de robe coupée et non coupée à la taille, avec ou sans manche ou avec col et manches à même.
8. Décrire les particularités du patron d'un drapé.

Avant d'apprendre à développer les pièces du patron (D) :

9. Se rappeler les notions relatives à l'utilisation du moulage pour développer un patron.
10. Se rappeler les techniques de transfert d'une toile sur papier.

MODULE 14 : GRADATION MANUELLE DE PATRONS

Code : 428545

Durée : 75 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
effectuer manuellement la gradation de patrons,
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir :
 - du patron d'un vêtement comportant un élément particulier telle une découpe;
 - des directives relatives au patron à grader, aux tailles à développer et à la technique à utiliser.
- À l'aide :
 - de papier à patron, des instruments de mesure et de coupe et de tout autre matériel nécessaire à la gradation du patron demandé;
 - de la table des mesures standards.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des étapes d'exécution propres à la méthode de gradation utilisée.
- Précision et propreté des tracés.
- Utilisation correcte de chacun des instruments appropriés à la gradation.
- Respect des formes, des proportions et des particularités du modèle du vêtement dans l'exécution de chacun des patrons de tailles ascendantes et descendantes.
- Présence et exactitude sur chacun des patrons développés des données nécessaires à leur utilisation.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Déterminer les règles de gradation.

B. Préparer le patron pour la gradation.

C. Appliquer la technique de gradation.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Détermination de la taille du patron de base en fonction de la gamme de tailles demandée et de la catégorie de vêtements.
- Détermination juste des mesures de longueur, de largeur et de circonférence à ajouter ou à soustraire au patron en fonction de la taille du vêtement.
- Détermination sur chacune des pièces du patron des zones dans lesquelles les modifications devraient être apportées.
- Pertinence de la table de mesures établie en fonction des mesures standards.
- Répartition logique et aux endroits appropriés du partage des mesures liées d'augmentation et de diminution à effectuer sur le patron.
-
- Prise en considération des particularités des tissus.
- Présence et emplacement correct de chacune des lignes d'aplomb et des lignes guides nécessaires.
- Position appropriée des points de gradation en fonction des zones prédéterminées sur chacune des pièces du patron.
-
- Application correcte de chacune des techniques de gradation : méthode simultanée et méthode successive.
- Déplacement correct des points de gradation en fonction des mesures préalablement déterminées et du type de vêtement.
- Marquage approprié de chacun des points de gradation.
- Vérification soignée de l'exactitude des mesures relatives aux tailles demandées et pertinence des corrections apportées.
- Raccordement correct des points de gradation, des lignes et des angles.
- Déplacement correct des crans et des points de repère en fonction du modèle du vêtement et des spécifications techniques fournies.
- Rclèvement de la totalité des pièces en fonction de chacune des tailles demandées.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

D. Procéder à la finition de chacun des patrons.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Inscription sur chacune des pièces de la totalité des mesures, des symboles et des renseignements nécessaires à l'utilisation des patrons.
- Précision et régularité de la coupe de chacune des pièces de patron.
- Vérification soignée de la qualité de la gradation.
- Crantage et perforage corrects de chacune des pièces de patrons.
- Ordre logique du regroupement des pièces de chacun des patrons.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant de procéder à l'ensemble des apprentissages :

1. Définir le but de la gradation.
2. Indiquer les caractéristiques des instruments servant à la gradation et leur utilisation respective.
3. Distinguer les méthodes généralement utilisées pour la gradation manuelle du patron d'un vêtement.
4. Énoncer les principes de base à considérer dans la gradation de patrons de différents types de vêtements.

Avant d'apprendre à déterminer les règles de gradation (A) :

5. Expliquer l'utilité des mesures normalisées pour la confection de vêtements de tailles commerciales.
6. Se rappeler les caractéristiques des différents types de silhouettes féminines et masculines.
7. Établir des liens entre les mesures fournies et celles qui sont indiquées sur le tableau des mesures.
8. Décrire les particularités de la gradation des patrons de vêtements pour enfants.
9. Reconnaître pour différents types de vêtements les points susceptibles de faire l'objet d'une gradation.
10. Indiquer les principaux facteurs à considérer dans la détermination des valeurs d'augmentation ou de diminution d'une taille à une autre.

Avant d'apprendre à appliquer la technique de gradation (C) :

11. Justifier l'importance du déplacement des crans et des points de repère dans la gradation d'un patron.
12. Faire la distinction entre les déplacements perpendiculaires, en parallèle et en biais ou en droit fil.
13. Expliquer l'importance de relier correctement les points de gradation dans l'établissement des tailles d'un patron.

Avant d'apprendre à procéder à la finition de chacun des patrons (D) :

14. Justifier l'importance de vérifier, pour chacune des tailles, la précision des lignes d'assemblage d'un modèle de vêtement en référence à la gamme de montage correspondante.
15. Justifier l'importance de reporter clairement sur chacune des pièces, tous les renseignements susceptibles d'être utiles au coupeur ou à la coupeuse.

MODULE 15 : DESSIN DE PATRONS / ORDINATEUR

Code : 428555

Durée : 75 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
effectuer le dessin de patrons par ordinateur,
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir :
 - de directives précises sur le patron à développer;
 - du croquis du vêtement pour lequel un patron doit être développé;
 - d'un micro-ordinateur et de l'ensemble de ses périphériques.
- À l'aide :
 - du logiciel approprié;
 - des tables de mesures normalisées.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Exécution correcte des étapes générales du développement de patron assisté par ordinateur.
- Utilisation appropriée des fonctions du logiciel.
- Manifestation de jugement et d'autonomie dans les décisions à prendre.
- Concordance du patron avec le croquis ou le vêtement proposé.
- Rapidité d'exécution.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Analyser le croquis ou le vêtement.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Analyse judicieuse en fonction des particularités du modèle proposé.
- Prise en considération du besoin de minimiser les étapes de développement du patron.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- B. Dessiner à l'écran le plan de construction.

- C. Développer les pièces du patron à l'écran.

- D. Mettre la dernière main aux pièces du patron.

- E. Tracer les pièces du patron.

- F. Vérifier et corriger, au besoin, le patron final.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Pertinence du patron de base sélectionné.
- Emplacement correct et présence de la totalité des lignes guides nécessaires au développement du patron.
- Respect de la forme, des mesures et des proportions en fonction du croquis ou du modèle.

- Relevé approprié des pièces à développer.
- Pertinence et application correcte des méthodes de développement.
- Exécution correcte du développement de chacune des pièces relevées en fonction du modèle proposé.

- Utilisation appropriée des outils de vérification des mesures, des lignes d'assemblage, des crans et des points de repère.
- Correction appropriée des erreurs relevées.
- Identification exacte et complète de chacune des pièces du patron.
- Ajout approprié des valeurs de couture.

- Utilisation des paramètres appropriés.
- Utilisation correcte des outils de traçage du patron.
- Traçage de la totalité des pièces du patron.

- Exécution correcte de chacune des étapes du procédé de vérification des pièces du patron.
- Concordance des pièces en vue de leur assemblage.
- Emplacement exact des crans et des points de repère.
- Pertinence des corrections apportées.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant de procéder à l'ensemble des apprentissages :

1. Interpréter l'ensemble des données apparaissant à l'écran.
2. Utiliser les fonctions des menus et des sous-menus du logiciel de dessin de patrons.
3. Utiliser les outils informatiques de développement de patron.
4. Se rappeler les étapes générales du développement d'un patron.

Avant d'apprendre à mettre la dernière main aux pièces du patron (D) :

5. Se rappeler les règles de base de la vérification des pièces d'un patron.

100

101

102

103

104

105

106

107

108

109

110

111

112

113

114

115

116

117

118

119

120

121

122

123

124

125

126

127

128

129

130

131

132

133

134

135

136

137

138

139

140

141

142

143

144

145

146

147

148

149

150

151

152

153

154

155

156

157

158

159

160

161

162

163

164

165

166

167

168

169

170

171

172

173

174

175

176

177

178

179

180

181

182

183

184

185

186

187

188

189

190

191

192

193

194

195

196

197

198

199

200

201

202

203

204

205

206

207

208

209

210

211

212

213

214

215

216

217

218

219

220

221

222

223

224

225

226

227

228

229

230

231

232

233

234

235

236

237

238

239

240

241

242

243

244

245

246

247

248

249

250

251

252

253

254

255

256

257

258

259

260

261

262

263

264

265

266

267

268

269

270

271

272

273

274

275

276

277

278

279

280

281

282

283

284

285

286

287

288

289

290

291

292

293

294

295

296

297

298

299

300

301

302

303

304

305

306

307

308

309

310

311

312

313

314

315

316

317

318

319

320

321

322

323

324

325

326

327

328

329

330

331

332

333

334

335

336

337

338

339

340

341

342

343

344

345

346

347

348

349

350

351

352

353

354

355

356

357

358

359

360

361

362

363

364

365

366

367

368

369

370

371

372

373

374

375

376

377

378

379

380

381

382

383

384

385

386

387

388

389

390

391

392

393

394

395

396

397

398

399

400

401

402

403

404

405

406

407

408

409

410

411

412

413

414

415

416

417

418

419

420

421

422

423

424

425

426

427

428

429

430

431

432

433

434

435

436

437

438

439

440

441

442

443

444

445

446

447

448

449

450

451

452

453

454

455

456

457

458

459

460

461

462

463

464

465

466

467

468

469

470

471

472

473

474

475

476

477

478

479

480

481

482

483

484

485

486

487

488

489

490

491

492

493

494

495

496

497

498

499

500

501

502

503

504

505

506

507

508

509

510

511

512

513

514

515

516

517

518

519

520

521

522

523

524

525

526

527

528

529

530

531

532

533

534

535

536

537

538

539

540

541

542

543

544

545

546

547

548

549

550

551

552

553

554

555

556

557

558

559

560

561

562

563

564

565

566

567

568

569

570

571

572

573

574

575

576

577

578

579

580

581

582

583

584

585

586

587

588

589

590

591

592

593

594

595

596

597

598

599

600

601

602

603

604

605

606

607

608

609

610

611

612

613

614

615

616

617

618

619

620

621

622

623

624

625

626

627

628

629

630

631

632

633

634

635

636

637

638

639

640

641

642

643

644

645

646

647

648

649

650

651

652

653

654

655

656

657

658

659

660

661

662

663

664

665

666

667

668

669

670

671

672

673

674

675

676

677

678

679

680

681

682

683

684

685

686

687

688

689

690

691

692

693

694

695

696

697

698

699

700

701

702

703

704

705

706

707

708

709

710

711

712

713

714

715

716

717

718

719

720

721

722

723

724

725

726

727

728

729

730

731

732

733

734

735

736

737

738

739

740

741

742

743

744

745

746

747

748

749

750

751

752

753

754

755

756

757

758

759

760

761

762

763

764

765

766

767

768

769

770

771

772

773

774

775

776

777

778

779

780

781

782

783

784

785

786

787

788

789

790

791

792

793

794

795

796

797

798

799

800

801

802

803

804

805

806

807

808

809

810

811

812

813

814

815

816

817

818

819

820

821

822

823

824

825

826

827

828

829

830

831

832

833

834

835

836

837

838

839

840

841

842

843

844

845

846

847

848

849

850

851

852

853

854

855

856

857

858

859

860

861

862

863

864

865

866

867

868

869

870

871

872

873

874

875

876

877

878

879

880

881

882

883

884

885

886

887

888

889

890

891

892

893

894

895

896

897

898

899

900

901

902

903

904

905

906

907

908

909

910

911

912

913

914

915

916

917

918

919

920

921

922

923

924

925

926

927

928

929

930

931

932

933

934

935

936

937

938

939

940

941

942

943

944

945

946

947

948

949

950

951

952

953

954

955

956

957

958

959

960

961

962

963

964

965

966

967

968

969

970

971

972

973

974

975

976

977

978

979

980

981

982

983

984

985

986

987

988

989

990

991

992

993

994

995

996

997

998

999

1000

MODULE 16 : CONSTRUCTION DE GABARITS

Code : 428566

Durée : 90 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
construire des gabarits de base,
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir des directives relatives aux types de gabarits à construire et aux types de personnes (homme, femme ou enfant) pour lesquelles les gabarits sont conçus.
- À l'aide :
 - de l'équipement et du matériel nécessaires à la construction des gabarits demandés;
 - de la charte des mesures et d'un mannequin.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect de la méthode de construction d'un gabarit.
- Précision et exactitude des mesures et des tracés.
- Application correcte des techniques de construction des gabarits de base suivants : jupe, corsage, manche et pantalon.
- Prise en considération des particularités liées aux proportions de la femme, de l'homme ou de l'enfant.
- Manifestation de méthode et d'efficacité dans l'exécution de son travail.
- Propreté et minutie du travail.
- Respect des règles de sécurité.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Déterminer les mesures nécessaires à la construction du gabarit.

- B. Effectuer le tracé du gabarit.

- C. Vérifier, au moyen d'une toile, la qualité de construction du gabarit.

- D. Reproduire le tracé du gabarit et le découper.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Interprétation juste de la charte des mesures.
- Exécution correcte de la prise des mesures sur le mannequin.
- Prise en considération du type de gabarit à construire et de la clientèle visée.
- Exactitude des mesures relevées et inscrites.
- Détermination juste des ampleurs à donner au gabarit en fonction du sexe et de l'âge de la personne ainsi que selon le type de celui-ci.

- Exécution correcte des méthodes de tracé des lignes de construction et de contour.
- Prise en considération des particularités de la prise des mesures dans l'exécution des tracés du corsage, de la manche, de la jupe et du pantalon.
- Obtention d'une ligne harmonieuse au contour et aux points de jonction des gabarits du dos et du devant.
- Emplacement correct des points de repère en fonction du type de gabarit.
- Exécution correcte du tracé des pinces.

- Exécution correcte de chacune des étapes du processus de vérification.
- Repérage sur le mannequin ou la personne des imperfections liées à l'aplomb, aux proportions et aux mesures d'aisance ainsi qu'à l'emplacement des lignes.
- Détermination juste des corrections à apporter en fonction des erreurs relevées.
- Transfert correct des ajustements sur le tracé du gabarit.

- Pertinence de la matière choisie en fonction de sa résistance et de la fréquence d'utilisation prévue.
- Précision et exactitude des mesures du tracé.
- Précision et régularité de la coupe.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

E. Marquer et identifier le gabarit.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Nombre approprié et emplacement correct des crans et des points de repère.
- Inscription exacte de la totalité des renseignements nécessaires.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à déterminer les mesures nécessaires à la construction du gabarit (A) :

1. Indiquer les types de mesures et de mensurations à prendre pour les différents gabarits de base.
2. Effectuer la conversion de mesures, du système impérial au système métrique.
3. Énoncer les règles de base permettant de déterminer l'emplacement des pinces sur un gabarit.
4. Se rappeler les proportions relatives aux différentes parties du corps de l'homme, de la femme et de l'enfant.

Avant d'apprendre à effectuer le tracé du gabarit (B) :

5. Énoncer les règles de base de l'exécution des points de repère et des crans sur les lignes de contour et en justifier l'importance.

Avant d'apprendre à vérifier, au moyen d'une toile, la qualité de construction du gabarit (C) :

6. Justifier l'importance des valeurs de coutures sur la toile d'essayage.
7. Indiquer les moyens permettant de vérifier la qualité de construction du gabarit.
8. Indiquer les moyens permettant de transférer des corrections sur un gabarit.

Avant d'apprendre à reproduire le tracé du gabarit et à le découper (D) :

9. Distinguer les différents types de matières utilisés pour la production de gabarits.
10. Justifier l'importance d'effectuer les tracés et la coupe du gabarit avec précision et minutie.

Avant d'apprendre à marquer et à identifier le gabarit (E) :

11. Justifier l'importance d'inscrire sur le gabarit les renseignements nécessaires au développement de patrons.

MODULE 17 : PATRONS / VÊTEMENTS DE PLEIN AIR

Code : 428576

Durée : 90 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
exécuter le patron de vêtements d'activités de plein air,
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir :
 - du croquis d'un vêtement de complexité moyenne comportant les articulations nécessaires à l'exécution des mouvements;
 - des spécifications techniques nécessaires à l'exécution du patron telles que l'emplacement de l'articulation, la clientèle à laquelle le vêtement s'adresse (homme, femme et enfant), les tissus et les fournitures qui devront être utilisés dans la confection du vêtement, etc.;
 - d'une variété de patrons de base.
- À l'aide de l'équipement informatisé et du matériel nécessaire à la production du patron demandé.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des étapes générales du développement de patrons assisté par ordinateur.
- Manifestation de méthode et d'efficacité dans l'exécution du travail.
- Utilisation correcte des instruments informatisés.
- Manifestation de concentration, d'esprit d'observation et de jugement critique.
- Prise en considération du confort et de la tombée du vêtement.
- Concordance du patron et du vêtement demandé.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Analyser le croquis et préciser les attentes.

B. Créer ou modifier à l'écran des pièces du patron.

C. Vérifier à l'écran l'apparence générale du patron et l'équilibre de ses proportions.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Interprétation judicieuse du croquis.
 - Relevé des détails particuliers de la confection et de la finition du vêtement.
 - Pertinence des questions posées en fonction des étapes de l'assemblage du vêtement.
 - Évaluation judicieuse de la faisabilité du développement du patron en fonction des étapes de montage du vêtement.
 - Pertinence des solutions de rechange proposées.
 - Représentation juste du vêtement fini.
-
- Choix approprié du patron de base en fonction du type de personne, du patron à développer ainsi que de la nécessité de minimiser ses étapes de développement.
 - Prise en considération de la nécessité d'assurer le confort et l'aspect esthétique du vêtement.
 - Manifestation de logique et d'esprit d'initiative dans les décisions relatives à l'élimination, l'importation, la création ou la modification des pièces du patron.
 - Pertinence des modifications ou des créations effectuées en fonction du croquis proposé.
-
- Regroupement logique de la totalité des pièces nécessaires à la confection du vêtement.
 - Disposition appropriée des pièces en fonction du modèle et des mesures standard à vérifier.
 - Relevé des éléments qui semblent disproportionnés ou inesthétiques.
 - Évaluation judicieuse de l'application des mesures fournies avec le croquis concernant l'équilibre des proportions du patron.
 - Propositions de solutions de rechange pertinentes et réalistes concernant les aspects à corriger.
 - Pertinence des corrections effectuées en fonction des aspects inesthétiques ou disproportionnés préalablement relevés.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

D. Donner à l'écran une forme aux pièces du patron en cause dans les mouvements du corps.

E. Vérifier à l'écran les pièces du patron en vue de la confection du vêtement.

F. Noter par écrit les renseignements nécessaires à la confection du vêtement.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Respect des directives de la ou du designer relativement aux parties du vêtement à articuler.
- Positionnement juste des découpes en fonction des zones propices aux extensions et aux flexions corporelles.
- Prise en considération du confort et de la durabilité du vêtement dans les décisions relatives à l'emplacement des découpes.
- Prise en considération du confort du vêtement dans l'emplacement des pièces et des plis.
- Détermination juste des ajouts ou des retraits à effectuer aux découpes, aux pinces ou aux plis en fonction des parties du corps et des mouvements à exécuter.
- Prise en considération de la présence d'isolants dans le vêtement au moment de l'exécution de la technique d'articulation.
- Application correcte des techniques permettant l'articulation des parties du vêtement.
- Pertinence des ajustements effectués au contour des pièces en fonction des volumes désirés.
- Correction appropriée des angles et des courbes en vue de l'obtention d'une ligne harmonieuse.
- Concordance des pièces à assembler.
- Concordance des crans et des points de repère sur chacune des pièces à assembler.
- Prise en considération des réactions des tissus au moment de l'assemblage.
- Utilisation des fiches de spécifications appropriées.
- Exactitude des codes attribués à chacune des pièces du patron.
- Inscription de la totalité des renseignements nécessaires à la confection du vêtement.
- Détermination juste du type, de la quantité, de la longueur et de la largeur des fournitures nécessaires à la confection du vêtement.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à analyser le croquis et à préciser les attentes (A) :

1. Décrire les particularités des différents types de vêtements de plein air en fonction des activités pour lesquelles ils sont conçus.
2. Distinguer les principaux tissus utilisés pour la confection de vêtements de plein air en fonction de leurs propriétés et des particularités de leur assemblage.

Avant d'apprendre à créer ou modifier à l'écran des pièces de patrons (B) :

3. Évaluer les conséquences des décisions prises au moment de la construction du patron sur le confort et l'aspect esthétique.
4. Justifier l'importance de bien orienter les pièces du patron en fonction des caractéristiques des tissus et des fibres d'isolation utilisées.

Avant d'apprendre à donner à l'écran une forme aux pièces de patron en cause dans les mouvements du corps (D) :

5. Situer les points d'articulation, de flexion et d'abduction liés aux mouvements du corps.
6. Expliquer les principes d'ajout et de retrait de tissu pour l'obtention de formes.
7. Distinguer les techniques d'articulation appliquées au moyen de courbes ou de pinces.
8. Appliquer des techniques d'articulation à la main.

MODULE 18 : GRADATION PAR ORDINATEUR

Code : 428586

Durée : 90 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
effectuer la gradation et le placement de patrons par ordinateur,
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir des directives relatives au patron à grader et aux tailles à créer.
- À l'aide du tableau des mesures standard et d'une table de règles de gradation pouvant être au besoin complétée par l'élève.
- À l'aide de l'équipement et du matériel nécessaires à la gradation du patron demandé.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect de la séquence d'exécution de la gradation et du placement du patron.
- Utilisation appropriée des fonctions du logiciel et des tables de gradation.
- Respect des formes, des proportions et des particularités du modèle du vêtement dans la progression des tailles.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Numériser les pièces du patron.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Pertinence de l'ajout de règles de gradation à la table existante.
- Disposition appropriée des pièces du patron sur la table à numériser.
- Emplacement approprié des points de numérisation requis sur chacune des pièces du patron.
- Application correcte des valeurs de gradation sur chacun des points.
- Identification juste et complète des pièces de patron.
- Codage juste et complet de chacune des pièces du patron en fonction de leur type.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Numériser les pièces du patron. (suite)
- B. Vérifier la qualité des pièces numérisées.
- C. Tracer les pièces du patron et vérifier la qualité de la gradation.
- D. Préparer le placement du patron à l'écran.
- E. Exécuter le placement du patron à l'écran et en commander le tracé.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Respect de la séquence d'exécution de la numérisation des pièces.
- Enregistrement de chacun des codes.
- Application correcte du procédé de vérification.
- Vérification soignée de l'exactitude des valeurs de gradation ainsi que de la conformité de la pièce gradée et de la pièce d'origine.
- Relevé de la totalité des erreurs liées à la numérisation ou à la forme de la pièce.
- Correction appropriée des codes erronés et, s'il y a lieu, de la forme de la pièce.
- Utilisation des paramètres appropriés.
- Exécution correcte du procédé de traçage.
- Précision de la gradation et concordance des pièces.
- Respect des valeurs de gradation.
- Détermination juste des pièces à regrouper en fonction du patron.
- Consignation ou regroupement de tous les renseignements relatifs au patron, au tissu et à la qualité des vêtements à produire.
- Utilisation des commandes appropriées.
- Prise en considération des principes d'efficacité et d'économie d'utilisation du tissu, dans le placement des pièces.
- Exécution correcte du traçage.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant de procéder à l'ensemble des apprentissages :

1. Distinguer les composants du système informatique utilisé pour la gradation.
2. Utiliser les différentes fonctions des menus et sous-menus du logiciel de gradation et de placement de patrons.

Avant d'apprendre à numériser les pièces du patron (A) :

3. Définir les principes sous-jacents de la gradation par planches.
4. Préparer une table de règles de gradation.
5. Utiliser les différentes fonctions du système permettant de visualiser les pièces.

Avant d'apprendre à vérifier la qualité des pièces numérisées (B) :

6. Reconnaître, à l'écran, les erreurs liées à la forme ou à la gradation d'une pièce.
7. Décrire les critères de qualité de la gradation des pièces d'un patron.
8. Indiquer les aspects des pièces numérisées devant faire l'objet d'une vérification.

Avant d'apprendre à préparer le placement du patron à l'écran (D) :

9. Décrire les principales techniques de matelassage de tissu.
10. Décrire les principales contraintes du placement de patrons relatives au matelassage de tissu.

100

101

102

103

104

105

106

107

108

109

110

111

112

113

114

115

116

117

118

119

120

121

122

123

124

125

126

127

128

129

130

131

132

133

134

135

136

137

138

139

140

141

142

143

144

145

146

147

148

149

150

151

152

153

154

155

156

157

158

159

160

161

162

163

164

165

166

167

168

169

170

171

172

173

174

175

176

177

178

179

180

181

182

183

184

185

186

187

188

189

190

191

192

193

194

195

196

197

198

199

200

201

202

203

204

205

206

207

208

209

210

211

212

213

214

215

216

217

218

219

220

221

222

223

224

225

226

227

228

229

230

231

232

233

234

235

236

237

238

239

240

241

242

243

244

245

246

247

248

249

250

251

252

253

254

255

256

257

258

259

260

261

262

263

264

265

266

267

268

269

270

271

272

273

274

275

276

277

278

279

280

281

282

283

284

285

286

287

288

289

290

291

292

293

294

295

296

297

298

299

300

301

302

303

304

305

306

307

308

309

310

311

312

313

314

315

316

317

318

319

320

321

322

323

324

325

326

327

328

329

330

331

332

333

334

335

336

337

338

339

340

341

342

343

344

345

346

347

348

349

350

351

352

353

354

355

356

357

358

359

360

361

362

363

364

365

366

367

368

369

370

371

372

373

374

375

376

377

378

379

380

381

382

383

384

385

386

387

388

389

390

391

392

393

394

395

396

397

398

399

400

401

402

403

404

405

406

407

408

409

410

411

412

413

414

415

416

417

418

419

420

421

422

423

424

425

426

427

428

429

430

431

432

433

434

435

436

437

438

439

440

441

442

443

444

445

446

447

448

449

450

451

452

453

454

455

456

457

458

459

460

461

462

463

464

465

466

467

468

469

470

471

472

473

474

475

476

477

478

479

480

481

482

483

484

485

486

487

488

489

490

491

492

493

494

495

496

497

498

499

500

501

502

503

504

505

506

507

508

509

510

511

512

513

514

515

516

517

518

519

520

521

522

523

524

525

526

527

528

529

530

531

532

533

534

535

536

537

538

539

540

541

542

543

544

545

546

547

548

549

550

551

552

553

554

555

556

557

558

559

560

561

562

563

564

565

566

567

568

569

570

571

572

573

574

575

576

577

578

579

580

581

582

583

584

585

586

587

588

589

590

591

592

593

594

595

596

597

598

599

600

601

602

603

604

605

606

607

608

609

610

611

612

613

614

615

616

617

618

619

620

621

622

623

624

625

626

627

628

629

630

631

632

633

634

635

636

637

638

639

640

641

642

643

644

645

646

647

648

649

650

651

652

653

654

655

656

657

658

659

660

661

662

663

664

665

666

667

668

669

670

671

672

673

674

675

676

677

678

679

680

681

682

683

684

685

686

687

688

689

690

691

692

693

694

695

696

697

698

699

700

701

702

703

704

705

706

707

708

709

710

711

712

713

714

715

716

717

718

719

720

721

722

723

724

725

726

727

728

729

730

731

732

733

734

735

736

737

738

739

740

741

742

743

744

745

746

747

748

749

750

751

752

753

754

755

756

757

758

759

760

761

762

763

764

765

766

767

768

769

770

771

772

773

774

775

776

777

778

779

780

781

782

783

784

785

786

787

788

789

790

791

792

793

794

795

796

797

798

799

800

801

802

803

804

805

806

807

808

809

810

811

812

813

814

815

816

817

818

819

820

821

822

823

824

825

826

827

828

829

830

831

832

833

834

835

836

837

838

839

840

841

842

843

844

845

846

847

848

849

850

851

852

853

854

855

856

857

858

859

860

861

862

863

864

865

866

867

868

869

870

871

872

873

874

875

876

877

878

879

880

881

882

883

884

885

886

887

888

889

890

891

892

893

894

895

896

897

898

899

900

901

902

903

904

905

906

907

908

909

910

911

912

913

914

915

916

917

918

919

920

921

922

923

924

925

926

927

928

929

930

931

932

933

934

935

936

937

938

939

940

941

942

943

944

945

946

947

948

949

950

951

952

953

954

955

956

957

958

959

960

961

962

963

964

965

966

967

968

969

970

971

972

973

974

975

976

977

978

979

980

981

982

983

984

985

986

987

988

989

990

991

992

993

994

995

996

997

998

999

1000

MODULE 19 : PATRONS / PANTALONS ET BLOUSONS

Code : 428598

Durée : 120 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
réaliser les séries de patrons de pantalons et de blousons nécessaires à la production des vêtements,
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir :
 - du croquis d'un ensemble comprenant un pantalon et un blouson;
 - des spécifications techniques nécessaires et des directives relatives au travail à effectuer;
 - d'un échantillon de tissu;
 - d'une variété de matières textiles et de fournitures permettant d'effectuer des choix.
- À l'aide de l'équipement et du matériel nécessaires à la construction et à la gradation manuelle des patrons.
- En se limitant à la construction et à la gradation des patrons demandés, ce qui exclut la confection du prototype. Toutefois, certaines pièces du patron pourraient être vérifiées au moyen d'une toile ou d'un échantillon du tissu de confection.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des étapes générales de construction et de gradation du patron.
- Méthode et efficacité dans l'organisation et l'exécution du travail.
- Manifestation du sens de l'observation, de l'esprit d'analyse et de jugement critique.
- Qualité des échanges de points de vue avec les personnes en cause.
- Propreté et minutie du travail.
- Conformité des patrons produits et des modèles de vêtements demandés.
- Exécution de la totalité des patrons en fonction des tailles demandées.
- Application appropriée des techniques, manuelle ou assistée par ordinateur, utilisées dans la construction et la gradation des patrons.
- Rapidité d'exécution.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Analyser les croquis et faire préciser les attentes.

B. Exécuter manuellement ou à l'ordinateur les patrons du pantalon et du blouson.

C. Vérifier la qualité de construction des patrons et les préparer en vue de la confection des prototypes.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Interprétation juste des croquis proposés et des indications qui les accompagnent.
 - Évaluation judicieuse de la faisabilité du projet.
 - Pertinence des questions posées.
 - Proposition de suggestions visant à diminuer les coûts de production et à faciliter la confection du vêtement.
 - Expression claire de ses propositions.
 - Pertinence de l'exécution d'un dessin géométral en fonction des modifications proposées.
-
- Choix approprié des gabarits ou des patrons de base.
 - Pertinence de la construction d'un gabarit.
 - Exactitude des mesures définies en fonction des particularités de chacun des modèles.
 - Précision et conformité du tracé du plan de construction de chacun des patrons pour ce qui est des modèles des vêtements.
 - Application correcte des techniques de pivotement du gabarit dans le tracé du pantalon.
 - Développement correct de chacune des pièces de patron.
 - Détermination juste du type de tissu ou de matière textile à utiliser pour chacune des parties de la poche.
 - Prise en considération des particularités relatives à la présence d'une doublure et de parmentures.
 - Pertinence de la confection d'un empiècement de fourche du pantalon.
 - Nombre et emplacement appropriés des crans et des points de repère en fonction des besoins de la production ainsi que des modes et des étapes d'assemblage.
-
- Pertinence des moyens de vérification utilisés.
 - Évaluation judicieuse de la qualité de construction des patrons en fonction des modèles demandés, du nombre de pièces produites et de la nécessité de réduire les coûts de production.
 - Prise en considération des mesures préétablies, des indications de chacun des patrons relativement à la confection et des contraintes liées à la production des vêtements.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- C. Vérifier la qualité de construction des patrons et les préparer en vue de la confection des prototypes. (suite)
- D. Remplir la fiche de spécifications.
- E. Superviser la confection des prototypes.
- F. Procéder à l'essayage.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Pertinence des modifications ou des corrections apportées aux patrons.
- Préparation conforme des pièces des patrons.
- Inscription des directives et des renseignements nécessaires à la coupe et à la confection du pantalon et du blouson.
- Choix approprié des matières textiles et des fournitures en fonction du tissu et du modèle du pantalon et du blouson.
- Pertinence des quantités et des mesures déterminées pour certaines fournitures.
- Estimation juste de la quantité de tissu et de matières textiles nécessaires pour la confection du pantalon et du blouson.
- Transmission claire et précise des directives et des renseignements nécessaires à l'obtention de prototypes conformes aux produits demandés.
- Vérification appropriée des prototypes en fonction de l'interaction des tissus et des matières textiles ainsi que des critères de finition du pantalon et du blouson.
- Prise en considération des commentaires de l'échantillonneuse ou de l'échantillonneur relativement aux aspects techniques de la confection.
- Mise en place et ajustement correct du pantalon et du blouson sur le mannequin.
- Pertinence des questions posées en vue de s'assurer que le vêtement est confortable.
- Vérification soignée de l'apparence générale des vêtements, de leur aplomb et de leur conformité aux modèles demandés.
- Pertinence des notes écrites en fonction des discussions et des décisions qui ont été prises.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

G. Préparer les patrons en vue de la gradation.

H. Effectuer la gradation des patrons du pantalon et du blouson.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Exécution correcte des corrections ou des modifications à apporter aux patrons en fonction des aspects préalablement relevés et des possibilités techniques.
- Rangement approprié du patron et de la fiche de spécifications.
- Mise à jour de la fiche de spécifications.
- Détermination juste des mesures relatives aux fournitures en fonction des différentes tailles du pantalon et du blouson.
- Vérification minutieuse :
 - de chacune des pièces du patron du pantalon et du blouson;
 - de l'ensemble des mesures;
 - de la consignation et de l'exactitude des renseignements fournis.
- Prise en considération des particularités du type et du modèle de vêtements dans l'application de la technique de gradation manuelle ou assistée par ordinateur.
- Conservation des proportions et des particularités du modèle du pantalon et du blouson.
- Précision du tracé ou utilisation correcte du logiciel.
- Vérification soignée de l'exactitude de la gradation.
- Présence, sur chaque pièce de patrons, des renseignements figurant sur la pièce correspondante de chacun des patrons de base.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à analyser la demande et à faire préciser les attentes (A) :

1. Se rappeler la terminologie propre au pantalon et blouson.

Avant d'apprendre à remplir la fiche de spécifications (D) :

2. Distinguer les différents types de matières textiles et de fournitures utilisés dans la confection du pantalon et du blouson.
3. Énoncer les principes de base de l'évaluation du métrage nécessaire pour la confection de modèles types d'un pantalon et d'un blouson.
4. Se représenter les étapes de la confection d'un pantalon et d'un blouson.

Avant d'apprendre à superviser la confection des prototypes (E) :

5. Justifier l'importance d'établir une relation professionnelle harmonieuse avec l'échantillonneur ou l'échantillonneuse.

Avant d'apprendre à procéder à l'essayage (F) :

6. Se rappeler l'importance d'effectuer une vérification soignée du vêtement.

Avant d'apprendre à préparer les patrons en vue de la gradation (G) :

7. Se rappeler les étapes de la production industrielle de vêtements.
8. Distinguer différents systèmes de classification des patrons.

Avant d'apprendre à effectuer la gradation des patrons du pantalon et du blouson (H) :

9. Se rappeler les méthodes de gradation manuelle et assistée par ordinateur.

100

101

102

103

104

105

106

107

108

109

110

111

112

113

114

115

116

117

118

119

120

121

122

123

124

125

126

127

128

129

130

131

132

133

134

135

136

137

138

139

140

141

142

143

144

145

146

147

148

149

150

151

152

153

154

155

156

157

158

159

160

161

162

163

164

165

166

167

168

169

170

171

172

173

174

175

176

177

178

179

180

181

182

183

184

185

186

187

188

189

190

191

192

193

194

195

196

197

198

199

200

MODULE 20 : PATRONS / VESTONS ET MANTEAUX

Code : 428608

Durée : 120 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
réaliser par ordinateur les séries de patrons de vestons et de manteaux nécessaires à la production des vêtements,
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir :
 - du croquis d'un veston ou d'un manteau comportant une doublure, un col tailleur et des poches coupées;
 - des spécifications techniques et des directives relatives au travail à effectuer.
- À l'aide :
 - d'une variété de matières textiles et de fournitures permettant d'effectuer des choix;
 - d'un échantillon de tissu d'une grandeur appropriée à l'exécution d'essais techniques;
 - d'une toile permettant de vérifier la qualité de construction du patron de certaines parties du vêtement;
 - de l'équipement, des logiciels et du matériel nécessaires à l'exécution du travail demandé.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des étapes générales de construction et de gradation du patron.
- Propreté et minutie du travail.
- Netteté et précision des tracés et des angles.
- Manifestation du sens de l'observation, de l'esprit d'analyse et de jugement critique.
- Méthode et efficacité dans l'organisation et l'exécution du travail.
- Utilisation appropriée des logiciels nécessaires à l'exécution de dessins techniques ainsi qu'au développement et à la gradation de patrons.
- Rapidité d'exécution.
- Exécution de la totalité des patrons en fonction des tailles demandées.
- Conformité des patrons produits avec le modèle de chacun des vêtements.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Analyser le croquis du veston ou du manteau et faire préciser les attentes.

- B. Évaluer les réactions du tissu de confection et des matières textiles.

- C. Procéder au développement du patron par ordinateur.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Interprétation juste du croquis proposé et des indications qui l'accompagnent.
- Représentation juste des étapes de développement du patron.
- Évaluation judicieuse de la faisabilité du projet.
- Propositions pertinentes visant à diminuer les coûts de production et à faciliter la confection du vêtement.
- Qualité des échanges d'idées avec la ou le designer.
- Pertinence d'exécution d'un dessin géométral visant à préciser le modèle du vêtement.

- Pertinence des essais techniques effectués en fonction du type de matière.
- Évaluation judicieuse de la stabilité de la couleur et du degré de rétrécissement.
- Choix approprié des matières textiles et des fournitures nécessaires à la confection du vêtement.
- Détermination juste des modalités d'entretien du vêtement en fonction du tissu, des matières textiles et des garnitures.

- Importation d'un patron de base approprié au modèle du vêtement.
- Pertinence de l'ajout de pièces ainsi que de l'élimination ou de la modification des pièces du patron de base.
- Développement correct de chacune des pièces de patrons.
- Exactitude des mesures définies en fonction des particularités du modèle.
- Manifestation du sens des proportions.
- Prise en considération des particularités relatives à la présence d'une doublure et de parmentures.
- Nombre et emplacement appropriés des crans et des points de repère en fonction des besoins de production ainsi que des modes et des étapes d'assemblage du vêtement.
- Utilisation des paramètres appropriés au traçage de la pièce.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- D. Vérifier la qualité de construction du patron au moyen d'une toile ou du tissu de confection.

- E. Mettre la dernière main, à l'écran, aux pièces du patron.

- F. Effectuer la gradation du patron à l'aide de l'ordinateur.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Pertinence du moyen utilisé.
- Exécution correcte du procédé de vérification des pièces du patron.
- Prise en considération des mesures préétablies, des indications relatives à la confection du patron et des contraintes de production du vêtement.
- Pertinence des modifications et des corrections apportées au patron en fonction des aspects préalablement relevés et des possibilités techniques.

- Transfert correct des corrections ou des modifications préalablement apportées au patron.
- Vérification minutieuse des mesures, des lignes d'assemblage, des crans et des points de repère.
- Pertinence des nouvelles corrections apportées.
- Identification exacte et complète de chacune des pièces du patron.

- Codage juste et complet de chacune des pièces du patron en fonction des tailles à produire et des règles de gradation établies.
- Conservation des proportions et des particularités du modèle du veston ou du manteau.
- Vérification appropriée de l'exactitude de la gradation.
- Correction appropriée des codes erronés.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- G. Préparer le dossier technique en vue de la production des vêtements.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Clarté et conformité du dessin géométral exécuté à l'ordinateur.
- Pertinence de l'agrandissement de certaines parties du dessin du vêtement.
- Respect des normes de cotation.
- Estimation juste de la quantité de tissu et de matières textiles nécessaires à la confection du veston ou du manteau.
- Pertinence des quantités et des mesures déterminées pour certaines fournitures.
- Exactitude et présence de la totalité des renseignements et des directives nécessaires à l'utilisation du patron et à la confection du vêtement.
- Présentation claire et ordonnée de l'information fournie.
- Présence de la totalité des fiches constituant le dossier.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à analyser le croquis du veston ou du manteau et à faire préciser les attentes (A) :

1. Se rappeler la terminologie propre au veston et au manteau.
2. Indiquer les aspects à considérer dans l'analyse des coûts de production.

Avant d'apprendre à évaluer les réactions du tissu de confection et des matières textiles (B) :

3. Se rappeler les différents essais servant à l'analyse d'un tissu.
4. Distinguer les différents types de matières textiles et de fournitures utilisés dans la confection d'un veston et d'un manteau.

Avant d'apprendre à procéder au développement du patron par ordinateur (C) :

5. Se rappeler la méthode de développement de patrons par ordinateur.

Avant d'apprendre à vérifier la qualité de construction du patron au moyen d'une toile ou du tissu de confection (D) :

6. Indiquer les facteurs justifiant l'utilisation d'une toile ou du tissu de confection pour la vérification de la qualité de construction du patron.

Avant d'apprendre à effectuer la gradation du patron à l'aide de l'ordinateur (F) :

7. Se rappeler la méthode de gradation et de placement de patrons par ordinateur.

Avant d'apprendre à préparer le dossier technique en vue de la production des vêtements (G) :

8. Définir ce qu'est un dossier technique ainsi que son utilité dans l'industrie.
9. Distinguer différentes façons de constituer le dossier technique.

MODULE 21 : RECHERCHE D'EMPLOI

Code : 428612

Durée : 30 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION

INTENTION POURSUIVIE

Acquérir la compétence permettant
d'utiliser des moyens de recherche d'emploi,
en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées, selon le plan de mise en situation, les conditions et les critères qui suivent.

Précisions

- Connaître les étapes du processus de recherche d'un emploi.
- Connaître les outils et les sources de renseignements à utiliser dans la recherche d'un emploi.
- Préparer des documents pour la recherche d'un emploi.
- Se familiariser avec l'entrevue d'emploi.

PLAN DE MISE EN SITUATION

PHASE 1 : Initiation à la démarche de recherche d'un emploi.

- Participer à une discussion sur les étapes à suivre dans la recherche d'un emploi, sur les sources de renseignements à utiliser pour déterminer les emplois vacants ainsi que sur les outils à mettre au point dans le contexte de la recherche d'un emploi.
- Réfléchir individuellement à ses capacités personnelles, à ses goûts et à ses champs d'intérêt compte tenu des possibilités offertes par le marché du travail dans le domaine du dessin de patrons.
- Consulter des sources de renseignements et dresser une liste d'employeurs du secteur de l'habillement susceptibles de répondre à ses besoins.

PHASE 2 : Initiation à la préparation de documents pour la recherche d'un emploi.

- Participer à l'analyse de modèles variés de curriculum vitae et de lettres de présentation.
- Participer à une mise en commun des résultats de son analyse puis poursuivre la discussion sur le contenu et les qualités de chacun de ces documents.
- Rédiger, de façon individuelle, un curriculum vitae et une lettre de présentation en réponse à une offre d'emploi de patroniste. Soumettre les documents produits à l'enseignante ou à l'enseignant et discuter de la qualité du travail effectué.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION (suite)

PHASE 3 : Familiarisation avec le déroulement d'une entrevue de sélection.

- Prendre connaissance du déroulement d'une entrevue de sélection et des étapes à suivre pour s'y préparer.
- Participer à la simulation d'une entrevue de sélection avec un employeur.
- Assister à la présentation des entrevues de sélection faites par les autres élèves et noter ses observations.
- Participer à une mise en commun des observations notées et des moyens d'améliorer son rendement dans ce type d'entrevue. Poursuivre la discussion sur le suivi à faire après l'entrevue de sélection.

PHASE 4 : Évaluation de sa capacité à établir un plan de recherche d'emploi.

- Établir, de façon individuelle, un plan des étapes de sa recherche d'un emploi de patroniste en faisant état des sources à consulter, des documents à préparer et des démarches à effectuer.
- Présenter le document produit à l'enseignante ou à l'enseignant et discuter de la qualité du travail effectué ainsi que des moyens à prendre pour améliorer sa recherche d'un emploi.

CONDITIONS D'ENCADREMENT

- Mettre à la disposition des élèves la documentation nécessaire à l'exécution des activités.
- Assurer un soutien aux élèves.
- Animer et encadrer les discussions de groupe.
- Diriger les élèves vers les organismes susceptibles de les aider dans leur démarche.
- Organiser les activités de simulation d'entrevues et faire en sorte que chaque élève en tire profit.
- Susciter le respect d'autrui dans les présentations et les évaluations.
- Aider les élèves à s'auto-évaluer objectivement et à trouver des moyens de s'améliorer.

CRITÈRES DE PARTICIPATION

- PHASE 1 :
- Fait part de données sur les sujets à traiter.
 - Effectue la réflexion demandée et prend des notes.
 - Rédige, à l'aide des sources de renseignements disponibles, la liste demandée.

- PHASE 2 :
- Fournit les résultats de son analyse des documents présentés.
 - Rédige les documents demandés.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION (suite)

- PHASE 3 :
- Note les étapes de l'entrevue de sélection.
 - Participe à la simulation d'une entrevue de sélection.
 - Note ses observations sur la qualité des présentations d'entrevues de sélection.
 - S'exprime sur les sujets à traiter, au moment de la mise en commun.
- PHASE 4 :
- Établit son plan de recherche.
 - Discute de son auto-évaluation avec l'enseignante ou l'enseignant.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'entreprendre les activités de la phase 1 : Initiation à la démarche de recherche d'un emploi :

1. Utiliser différentes sources de référence décrivant ou classifiant des emplois.

Avant d'entreprendre les activités de la phase 2 : Initiation à la préparation de documents pour la recherche d'un emploi :

2. Définir le rôle du curriculum vitae en tenant compte de son utilisation.
3. Définir le rôle de la lettre de présentation.

Avant d'entreprendre les activités de la phase 3 : Familiarisation avec le déroulement d'une entrevue de sélection :

4. Saisir l'importance de bien se préparer pour une entrevue de sélection.
5. Indiquer les attitudes et les comportements à adopter pour faciliter le contact avec un employeur et accroître ses chances d'obtenir l'emploi postulé.

MODULE 22 : TÂCHES ET ACTIVITÉS DU MÉTIER

Code : 428628

Durée : 120 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION

INTENTION POURSUIVIE

Acquérir la compétence permettant

d'exercer l'ensemble des tâches et des activités du métier,

en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées, selon le plan de mise en situation, les conditions et les critères qui suivent.

Précisions

- Connaître l'organisation matérielle et fonctionnelle de l'entreprise.
- Participer aux tâches et aux activités du personnel affecté à la production des patrons.
- Évaluer la qualité de sa participation au sein de l'entreprise.

PLAN DE MISE EN SITUATION

PHASE 1 : Sensibilisation au milieu de travail.

- Établir un premier contact avec la personne responsable de son stage dans l'entreprise manufacturière dans le but de prendre connaissance des particularités en ce qui a trait aux types de vêtements produits, aux procédures de fonctionnement et aux politiques.
- Participer à une visite des lieux dans le but de rencontrer le personnel des différents services de l'entreprise.
- Observer l'aménagement matériel de chacun des locaux, principalement de ceux qui sont réservés au dessin et à la gradation des patrons. Observer le système utilisé dans la classification des modèles de vêtements.
- Observer le travail des patronistes, plus particulièrement en ce qui a trait aux aspects suivants : la nature et la qualité des communications établies avec la ou le designer et les personnes affectées à la production du prototype; les techniques utilisées dans le dessin et la gradation des patrons; et les moyens employés pour assurer le respect des échéances fixées et le suivi de la production de la collection de vêtements. Poser des questions sur tout aspect nouveau que l'on observera.
- Produire un bref rapport de ses observations sur les aspects préalablement mentionnés.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION (suite)

PHASE 2 : Participation aux tâches du métier sous supervision directe puis indirecte.

- En collaboration avec la ou le patroniste en poste, participer aux étapes du développement de différents patrons.
- Effectuer, sous supervision directe puis indirecte, diverses tâches et activités du métier telles l'exécution de patrons de vêtements, la confection de prototypes ou de toiles, l'exécution de dessins techniques et de gabarits ainsi que la gradation de patrons.
- Avoir quotidiennement avec la ou le patroniste responsable de son stage des discussions sur les tâches et les activités accomplies, les aspects nouveaux du travail, les aspects à clarifier ainsi que les moyens de surmonter les difficultés et d'améliorer son rendement.
- Rédiger quotidiennement un résumé de ses activités, des faits importants, des remarques positives reçues et, s'il y a lieu, des difficultés éprouvées ainsi que des solutions trouvées ou envisagées pour les surmonter. Conserver ses notes pour en discuter avec l'enseignante ou l'enseignant.

PHASE 3 : Évaluation de la qualité de son travail en entreprise.

- Analyser, individuellement et au moins à trois reprises, la qualité de sa participation aux tâches et aux activités en milieu de travail compte tenu des aspects suivants : comportement professionnel, qualité et rapidité d'exécution, qualité de la communication avec l'équipe de travail, respect des directives, respect des règles de sécurité, capacité de concentration, capacité de travailler en équipe, capacité de s'adapter à des situations nouvelles et capacité de réagir correctement devant les contraintes du métier.
- Participer à des rencontres avec la ou le patroniste responsable de son stage et l'enseignante ou l'enseignant dans le but de discuter des résultats de son auto-évaluation pour chacun des aspects préalablement mentionnés.
- Participer, avec les élèves de son groupe, à une mise en commun de l'expérience acquise au cours du stage.

CONDITIONS D'ENCADREMENT

- S'assurer que le milieu de stage choisi répond aux exigences de l'objectif.
- Obtenir la collaboration des personnes participant à l'encadrement et clarifier avec elles les modalités de déroulement du stage ainsi que les responsabilités de chacune en ce qui a trait à l'évaluation.
- Préparer avant le début du stage une grille de suivi comportant les aspects sur lesquels l'élève devra s'évaluer pendant son stage. Remettre une copie de cette grille à chaque élève.
- Planifier les rencontres de suivi et informer l'élève et la ou le patroniste responsable de la ou du stagiaire du moment de ces rencontres.
- Encourager l'élève aux prises avec des difficultés.
- S'assurer au cours des rencontres avec l'élève stagiaire et la ou le patroniste de l'accomplissement des activités prévues à l'intérieur de l'objectif.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION (suite)

CRITÈRES DE PARTICIPATION

- PHASE 1 :
- Recueille des données sur les particularités de l'entreprise.
 - Rédige un rapport de ses observations sur le travail des patronistes.
- PHASE 2 :
- Respecte les consignes de participation liées à l'accomplissement de ses activités.
 - Respecte les directives reçues et les procédés techniques établis.
 - Adopte des comportements responsables et sérieux.
 - Manifeste une attitude positive et une ouverture d'esprit dans les discussions.
 - Rédige le résumé demandé.
- PHASE 3 :
- Note le résultat de ses analyses.
 - Manifeste du jugement et de l'initiative dans la planification et l'exécution de son travail.
 - Participe aux rencontres prévues.
 - Démonstre une attitude positive devant les commentaires reçus.
 - Fait part de l'expérience acquise au cours du stage.

